

ANALYSES DE LA SITUATION
SOCIO ECONOMIQUE ET
CULTURELLE DES FILLES ET
FEMMES AU NORD CAMEROUN



ANALYSE DE LA SITUATION
SOCIO ECONOMIQUE ET
CULTURELLE DES FILLES ET
FEMMES AU NORD CAMEROUN

*Analyses et Plaidoyer en faveur de l'autonomisation et de
l'épanouissement des Filles et des Femmes au Nord Cameroun*

Coordination et Responsable de Publication:

Viviane Tassi Bela
Conseillère Technique en Genre EED/BfdW

Contact

viviane@tassi-bela.net

ANALYSE DE LA SITUATION
SOCIO ECONOMIQUE ET
CULTURELLE DES FILLES ET
FEMMES AU NORD CAMEROUN

*Analyses et Plaidoyer en faveur de l'autonomisation et de l'épanouissement
des Filles et des Femmes au Nord Cameroun*

Avec les encouragements de:

Marie Goretti
ONU Femmes Cameroun

Avec les contributions de:

Cathérine Dadai Kolyang
Directrice du SAARE TABITHA (UEBC)

Bille Sike & Aissa Doumara Ngatansou
Responsable & Coordinatrice ALVF-EN

Me Dona Moula
Coordonateur CDJP de Garoua

Marthe Wandou
Consultante en Développement ALDEPA

Danadam Martine
Responsable Promotion de la Femme au CDD Maroua -
Mokolo

Souleymane Mapaya
Chef d'antenne ARSF Extrême Nord Cameroun

Boubakari Hamadou
Coordonateur RESAEC

Mme Fadimatou Toukour et Greg Kohn Nken
Coordonateur GIC Avenir Femmes

Xavier Zingui
Responsable ASSEJA

Mariam Haman Adama
Coordinatrice CROPSEC

Rene Teswe
Surveillant Général du SAARE TABITHA (UEBC)
Chargé Programmes Suivi / PSP



Une initiative du Saare Tabitha (UEBC), Centre de Promotion Sociale des Filles et des jeunes Femmes de Maroua, dans le cadre de son Programme de Sensibilisation et de Plaidoyer (PSP) et des efforts fournis dans le cadre des actions du Service Civil pour la Paix au Cameroun (SCP).

En partenariat avec les structures suivantes:

AFSU-EN	Association des Frères et Sœurs Unis de l'Extrême Nord
ALVF-EN	Association de Lutttes contre les Violences Faites aux Femmes
ASSEJA	Association de Enfants, Jeunes et Avenir
ALDEPA	Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
ARSF International	Association des Réfugiés Sans Frontières
ASSEJA	Association Enfants, Jeunes, Avenir
CDD	Comité Diocésain de Développement Maroua - Mokolo
CDJP de Garoua	Comité Diocésain Justice et Paix de Garoua
CROPSEC	Conseil Régional des Organisations Paysannes pour la Partie Septentrionale du Cameroun
GIC Avenir Femmes	Projet de formation des jeunes filles du Diamaré
RESAEC	Réseau des animateurs pour l'Education des Communautés.
SAARE TABITHA	Centre de Promotion Sociale des Filles de Maroua

Avertissement:

Les analyses et recommandations de cette brochure reflètent exclusivement les opinions de leurs auteur(e)s sur le thème mentionné plus haut et n'engagent qu'eux/elles!

Sommaire

Encouragements ONU Femmes Par Mme Marie Goretti	7
Extrait de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)	8
Vision du Réseau Service Civil pour la Paix - Cameroun	10
Contexte et Objectifs	12
Analyses et Expériences du Saare Tabitha (UEBC) Par Mme Cathérine Dadai—Kolyang	14
Analyses et Expériences de ALVF—EN Par Mme Bille Sike & Aissa Doumara Ngatansou	20
Analyses et Expériences du CDJP de Garoua Par Maitre Dona Moula	29
Analyses et Expériences de ALDEPA Par Mme Marthe Wandou	34
Analyses et Expériences du CDD de Maroua—Mokolo Par Mme Martine Danadam	43
Analyses et Expériences de ARSF International Par M. Souleymane Mapaya	57
Analyses et Expériences du GIC Avenir Femmes Par M. Greg Kohn Nken	62
Analyses et Expériences de ASSEJA Par M. Xavier Zingui	68
Analyses et Expériences de CROPSEC Par Mme Mariam Haman Adama	80
Analyses et Expériences du Saare Tabitha (UEBC) Par M. Rene Teswe	85
Analyses et Expériences de RESAEC Par M. Boubakari Hamadou	89
AFSU EN	99
<i>Rewbe Woila</i>	102

Encouragements de Mme Marie Goretti
Représentante ONU Femmes Cameroun



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

«Nous vous encourageons d'aller de l'avant, et confirmons notre soutien à cette initiative (...)

Je vous souhaite bon courage et bonne chance dans cette tâche qui est louable pour la région et le pays tout entier.»

03 Septembre 2012,

Message de Mme Marie Goretti
Représentante ONU Femmes Cameroun

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW)

La CEDAW est un traité international qui a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies afin de protéger et de promouvoir les droits des femmes. Depuis son entrée en vigueur en 1981, ce traité juridiquement contraignant a été ratifié par 186 États membres des Nations Unies (...).

La Convention donne une définition claire de ce qui constitue une discrimination à l'égard des femmes et propose un agenda global pour parvenir à l'égalité des sexes. Elle reconnaît qu'en raison d'une discrimination historique, les femmes ne sont pas sur un même pied d'égalité avec les hommes et que même des lois formellement égalitaires peuvent produire des résultats inégaux pour les femmes. C'est pourquoi la Convention est fondée sur le concept d'*égalité réelle*, qui se concentre sur les résultats et l'impact des lois et des politiques.

Les principaux éléments de la CEDAW qui établissent la définition et les implications de l'égalité réelle sont les suivants :

- Le terme de discrimination désigne tout acte ayant « pour effet ou pour but » d'empêcher les femmes de bénéficier de leurs droits de manière égale (article 1).
- Les États doivent poursuivre une politique d'élimination de la discrimination par « tous les moyens appropriés ». Ceci inclut non seulement l'abrogation des lois discriminatoires, mais également la garantie qu'aucune action ou pratique de l'État, ou de toute « personne, organisation ou entreprise » privée, ne discrimine les femmes (article 2).
- Les États doivent prendre « toutes les mesures appropriées » dans « tous les domaines » afin de permettre à toutes les femmes de réaliser leur potentiel et de bénéficier de leurs droits de manière égale (article 3).
- Les « mesures temporaires spéciales », telles que des quotas, ne seront pas considérées comme une forme de discrimination, puisque leur but ultime est de parvenir à l'égalité des sexes (article 4).
- Les États doivent prendre « toutes les mesures appropriées » pour modifier les comportements sociaux et culturels, et pour éliminer les préjugés et les pratiques coutumières basés sur des stéréotypes et des idées supposant l'infériorité des femmes (article 5).

La Convention requiert des gouvernements qu'ils intègrent la définition de l'égalité réelle donnée par la CEDAW dans leur cadre juridique et qu'ils révisent, de manière globale, leur législation et leur constitution afin de garantir que le cadre juridique dans son ensemble soutient l'égalité des sexes. Pour les États parties à la Convention, l'abrogation des lois discriminatoires ne constitue qu'une première étape. Afin de réaliser l'égalité réelle, les gouvernements sont aussi responsables de l'impact des lois, ce qui implique la nécessité d'adapter la législation à la réalité de la vie des femmes. La CEDAW appelle les gouvernements à légiférer afin de réglementer le domaine privé aussi bien que le domaine public, ce qui inclut l'élargissement de la protection des femmes contre la violence familiale. La Convention énonce clairement que, dans les pays où des systèmes juridiques pluralistes existent, les États demeurent responsables de l'impact de l'ensemble des lois et doivent rester vigilants afin de garantir que les femmes ne subissent pas de discriminations. (...)

Extrait du Rapport de ONU Femmes des progrès des femmes dans le monde en quête de Justice (2011 – 2012). P.9

Vision du Réseau Service Civil pour la Paix au Cameroun

Dans un contexte sociopolitique africain marqué non seulement par des conflits armés, l'oppression et des injustices, mais aussi par le désir de créer une culture de Sécurité, de Stabilité et d'Epanouissement, il est urgent de développer des approches visant à promouvoir une Paix juste et durable au Cameroun.

La Paix de Dieu est le fruit de la Justice et elle croît de l'intérieur de chaque société. L'Unité, la Tolérance et l'Amour en sont les fondements. A cette fin, Dieu nous appelle, chacun et chacune, à l'engagement, à la solidarité et à la prière.

Les jeunes trouvent leur place dans la société camerounaise, contribuent à la stabilité et sont impliqués dans les prises de décision concernant l'avenir du pays.

Les ressources naturelles du Cameroun et son potentiel entrepreneurial sont valorisés et utilisés pour l'avancement du pays et le mieux-être des citoyens.

La valorisation du statut Socio-culturel, Juridique et Politique de la Femme et de la jeune Fille est considérée par tous comme une condition de justice sociale.

Les élections, comme devoir de tout(e) citoyen(ne), se déroulent de façon transparente, pacifique et participative.

Les responsables à tous les niveaux sont tenus à la redevabilité comme base de bonne gouvernance.

L'intégrisme et le radicalisme sont dépassés à travers le dialogue interculturel et inter-régional d'une part et le respect de la diversité culturelle et religieuse d'autre part.

C'est ainsi que nous renforcerons la promotion Humaine au Cameroun et contribuerons tous/toutes à un développement durable, à une paix juste et à une amélioration des conditions de vie des populations.

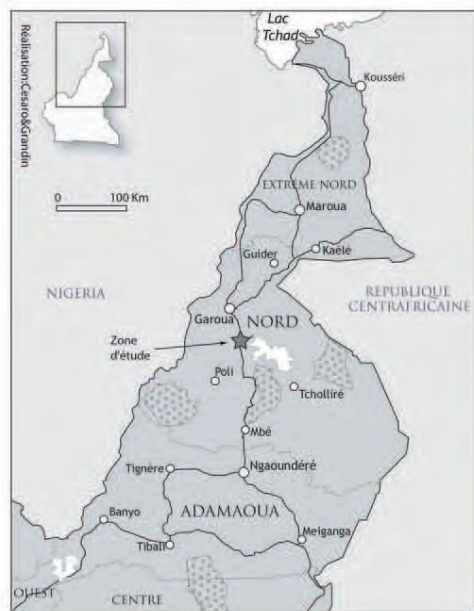
Kribi, le 18 mai 2011

1ère édition, Novembre 2012

Copyright photos:

ARSF International
ALDEPA
SAARE TABITHA (UEBC)
Viviane Tassi Bela
ASSEJA
AFSU EN
RESAEC
CDD Maroua Mokolo
CROPSEC

Contexte et Objectifs de cette initiative régionale



Dans un contexte socio culturel et juridique marqué par de fortes discriminations à l'encontre des Filles et Femmes, la non information et de nombreuses violations de leurs droits, les représentant(e)s de la Société Civile du Nord Cameroun ainsi que des Associations et Structures de Promotion des Droits Humains et des Filles/Femmes ont décidé à travers cette production régionale commune de partager leurs expériences et analyses dans le cadre de leurs actions en faveur de l'autonomisation des Filles et des Femmes, du respect de leurs Droits et de la prévention des mariages d'enfants de sexe féminin particulièrement en cette période de crise humanitaire (inondations dont les conséquences touchent près de 70 000 Hommes et Femmes et favorisent les mariages précoces et forcés!)

Pourquoi dans certaines communautés du Nord Cameroun (les plus peuplées du pays) 2 jeunes Femmes sur 3 voire 3 femmes sur 3 ne savent toujours pas lire et écrire? Pourquoi les mariages des enfants de sexe féminin persistent- ils encore dans certaines communautés du Nord Cameroun et privent ainsi de nombreuses jeunes filles du droit à l'éducation universellement reconnu? Comment sortir du cercle vicieux de la pauvreté qui touche majoritairement encore les Femmes par ici? Peut-on imputer à une religion spécifique la responsabilité de cette situation quand on sait également que son instrumentalisation pour justifier les discriminations et manquements des systèmes en place est chose fréquente?

Cette brochure essaie de répondre à ces questions tout en y suggérant des stratégies visant à combattre cette situation dramatique qui prive encore de nos jours des milliers de Filles et de Femmes de leurs potentiels.

Le principal objectif de cette production est donc de rendre visible à l'échelle régionale/nationale/internationale de manière commune le travail mené par les acteurs de la Société Civile du Nord Cameroun et de partager également leurs analyses critiques de *la situation socio culturelle et économique dramatique des Filles et des Femmes dans les communautés du Nord Cameroun*

mais aussi d'attirer l'attention des autorités étatiques, religieuses et traditionnelles locales ainsi que les partenaires internationaux sur les défis quotidiens auxquels les acteurs/actrices de la Société civile ainsi que les structures de promotion des droits des Filles/Femmes au Nord Cameroun sont confronté(e)s dans le cadre de leurs actions en faveur de la Justice Sociale, le Développement et la Paix.

Un outil informatif et critique de conscientisation et de plaidoyer qui réunit des efforts des personnes et des structures engagées dans la lutte contre les discriminations et les violences (physiques, sexuelles, psychologiques et structurelles) faites aux Filles et Femmes dans une certaine impunité au nom de la « *tradition* », « *culture* » voire d'une certaine forme d'instrumentalisation religieuse et d'intégrisme.

Maroua, Novembre 2012

Réalités socioculturelle et économique des Filles/Femmes dans les communautés du Nord Cameroun

Analyses et Expériences du Saare Tabitha (UEBC)

Par

Cathérine Dadai – Kolyang

Directrice du Saare Tabitha (UEBC)

Centre de Promotion Sociale des Filles et des jeunes Femmes de Maroua

Hymne de la Femme

A travers la nation et partout dans le monde

Les femmes doivent être libérées

Ne plus rester dans l'ombre, ni laisser pour compte

Et que règne la vraie égalité

Chantons partout, en l'honneur des femmes !

Et que l'écho de cette hymne ne cesse jamais

Chantons partout, en l'honneur des femmes!

Egalité, développement et paix.

Chantée chaque 8 Mars (Journée Internationale de la Femme) après l'hymne nationale, le contenu de cette chanson ne devrait laisser aucun être humain insensible. Mais nous assistons malheureusement au contraire dans la vie quotidienne. Nous allons nous pencher spécifiquement sur le cas de la situation socio culturelle et économique des filles et femmes dans la partie septentrionale du pays.

Les rapports sociaux entre femmes et hommes sont caractérisés, selon les pays, par des inégalités plus ou moins marquées, notamment en matière de représentation politique et d'accès aux postes de responsabilité et de décision, de niveaux de salaires et d'accès à des emplois diversifiés, de partage des fonctions dites "reproductives" (domestique: soins aux enfants, repas, ménage, etc.). Les Nations unies attirent l'attention sur le fait que partout dans le monde, les violences à l'égard des femmes constituent une entrave majeure au développement humain et les Etats sont amenés à légiférer sur cette question. La contribution des femmes, vue sur le plan économique est importante pour la réduction de la pauvreté. Mais la considération que leur réserve la société tant sur le plan social, culturel qu'économique laisse à désirer. Est-ce un manque de confiance ou elles sont purement et simplement des incapables. Une situation bondée de contradictions.

La parité homme/femme au Cameroun à certains postes de responsabilité se présente comme suit:

Il y a 10 femmes Sous-Préfètes sur 360, dont **une** originaire de l'Extrême-Nord

0 femme Préfète sur 58 Préfets

0 femme Gouverneur sur 10

Dans le Documentaire *Rembe woila*, réalisé par la Conseillère Technique EED au Saare Tabitha et qui montre les réalités socio culturelles et économiques des Femmes dans les contextes du Nord Cameroun, la 1ere phrase prononcée par la première femme qui intervient dans ce documentaire et vivant à Koza (localité non loin de Mokolo Région de l'Extrême-Nord est ceci : « *la femme est marginalisée vraiment* ». Une phrase qui ne laissera personne indifférente.

Pourquoi la marginalisation de la femme prend-elle encore de l'ampleur dans nos communautés alors que plusieurs conventions ont été ratifiées? Pourquoi la discrimination et les violences (physiques et psychologiques) à l'égard des filles/femmes ont élu domicile dans notre entourage?

D'un côté, la gent féminine est prônée comme celle qui « donne la vie », « la mère de l'humanité etc... » Alors que sa situation socio-culturelle et économique est en même temps lamentable et alarmante.

Le code des personnes et de la famille a été promis par le Chef de l'Etat depuis 1997. S'il était disponible et en vigueur, son application serait un avantage particulièrement pour les filles et femmes des régions septentrionales du pays voire du triangle national. A titre d'exemple, la loi fixe l'âge du mariage pour la fille à 15 ans. Lorsqu'une mineure de moins de 15 ans est *donnée* en mariage et qu'une dénonciation est faite, c'est plutôt les organisations de la société civile qui font de leur mieux pour essayer de *sauver* la victime. On se demande pourquoi les autorités administratives et religieuses n'ont pas un engouement pour l'application des sanctions liées à la violation de cette loi.

La pratique de l'excision continue son bout de chemin dans les communautés du Nord Cameroun alors que le pays a adopté et validé un plan d'action national de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) en décembre 1998. En 2010 les chiffres officiels disponibles sur la question montrent que 20% des femmes sont concernées par l'excision ! Il y a lieu de se poser la question si les traditions et cultures ont plus de poids que les lois et différentes conventions internationales ratifiées ?

Tentatives de solutions

Nous avons remarqué que la fille/femme a un long chemin épineux en matière de développement au Nord Cameroun en particulier et dans le reste du monde en général. Elle est actrice mais se retrouve confrontée à plusieurs obstacles qu'elle va devoir affronter et peut-être aussi contourner. Nous ne pouvons pas parler du développement tout en ignorant la femme. Où serait donc la notion d'équité? Il y a donc lieu de:

Se mettre ensemble/ groupe

Tout changement est un processus et ne se fait pas du jour au lendemain. Accepter son prochain dans toutes les dimensions est un signe de grandeur. L'être humain ne pourrait se suffire seul et ne pourrait progresser étant isolé. *Ne dit-on pas que l'union fait la force?* Le but dans ce contexte est la recherche d'un objectif commun. Malgré nos différences, (que ce soit sur le plan intellectuel, social et politique), nous avons un seul nombril: nous appartenons à la gent féminine. Il est temps pour nous, de nous organiser. Aller en rang dispersé contribuerait en partie à nos échecs.

Dialoguer

Le dialogue, élément clé de la communication, est une étape nécessaire dans la recherche des solutions. A ce moment chaque personne s'exprime. Les combats, difficultés, expériences, réussites et échecs sont partagés.

Le groupe réfléchit afin d'élaborer un plan d'action. Que voulons-nous faire? Où voulons-nous aller? Quelle direction prendre?

C'est dans la communication et le partage entre les hommes et les femmes que l'amélioration des conditions de vie pourrait être envisagée. Nous atterrissons sur un sentier avec un objectif commun.

Objectifs communs

Pourquoi avoir un objectif commun? C'est un facteur qui nous rapproche les unes des autres pour la recherche des solutions par rapport à nos difficultés et freins nous empêchant de progresser. Toutes unies pour la même cause, le fardeau est moins pénalisant.

Dans le contexte de la globalisation et de la mondialisation

Face aux défis du 21e Siècle, nous sommes tous/toutes interpellé(e)s pour remettre nos pendules à l'heure. Dans le contexte de la mondialisation/globalisation le monde ne pourrait se développer sans prendre en compte les besoins/doléances d'une partie de sa population que sont les femmes. Elles font partie de la planète et

leur apport pour le bien être de la famille, de la communauté n'est pas à sous-estimer.

Le respect du Genre dans nos actions serait salutaire et se reconnaît dans les domaines suivants: le Respect des droits, le Respect de la visibilité, l'accès aux Ressources et le Respect de la participation.

Lire et écrire est aujourd'hui un atout important pour le développement durable. La fille/femme non scolarisée n'a pas d'intimité en ce qui concerne les écrits. Elle se fait traduire une lettre ou fait recours à une autre personne pour lui en écrire une. Rien ne lui appartient dans ce domaine. Mettons-nous à leur place et méditons un peu là-dessus.

Conscientiser/Sensibiliser/Mener des plaidoiries

La recherche des solutions aux maux qui minent la fille/femme du Nord Cameroun passe par la conscientisation, sensibilisation et le plaidoyer sur des thèmes jugés importants. Les thèmes pertinents pourront ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie.

Freins socio culturels et économiques observés dans les actions menées par le Saare Tabitha

Problèmes socio-culturels	Suggestions	Problèmes socio- économiques	Suggestions
1) Les violences physiques et morales que vivent les apprenantes et les collègues dans leurs familles et communautés	Accompagnement psychologique des victimes	1) « L'argent est insuffisant » lorsqu'il s'agit de la scolarisation et la formation professionnelle des filles/femmes	Que le plaidoyer pour la scolarisation et la formation professionnelle des filles/femmes soit mené en leur faveur et ceci continuellement
2) Le non-respect des droits humains et surtout ceux de la fille/femme fait d'elle une éternelle subalterne. Ce qui entrave son épanouissement. Elle ne pourra <i>jamais</i> s'affirmer.	Prise en compte des difficultés que vivent les filles/femmes dans les communautés par les autorités administratives et religieuses	2) Les moyens financiers sont destinés à résoudre toutes les difficultés possibles sauf celles de la fille/femme	Subventionner des Activités génératrices de revenus liées à la scolarisation/formation professionnelle des filles/femmes
3) Mariage contraint par les représentants religieux parce qu'il faut « obéir à son père et à sa mère »	Conscientiser les filles et femmes sur des abus qui peuvent être exercés sur elles dans leur propre entourage	3) Très souvent la fille/femme n'a pas de décision en ce qui concerne les finances (même si c'est son argent)	Reconnaître ses compétences de gestionnaire et la laisser exercer ses activités en toute tranquillité

Présentation du Saare Tabitha (UEBC) Centre de Promotion Sociale des filles de Maroua



Le Saare Tabitha, Centre de Promotion Sociale des Filles de Maroua est une œuvre de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC). Elle est réalisée et financée en coopération avec l'Union des Eglises Baptistes en Allemagne à travers son département de Jeunesse (GJW), avec l'assistance de DÜ (Dienste in Übersee) aujourd'hui appelé EED (Evangelischer Entwicklungsdienst), le Service des Eglises Evangéliques en Allemagne pour le Développement. Le programme Suivi/Accompagnement à l'insertion est financé par Pain pour le Monde et celui de la Sensibilisation et Plaidoyer par EED.

Objectifs

Le Saare Tabitha est une institution de réinsertion sociale des jeunes filles et femmes en situation précaire âgées de 16 à 21 ans, sans distinction de religion.

La formation

La formation conduit à un métier qualifié dans une profession principale ou secondaire. Les apprenantes qui quittent le Centre doivent être en mesure de vivre d'une manière indépendante et responsable tant sur le plan personnel, financier que professionnel.

Contenu de la formation

- Couture
- Teinture
- Artisanat

Communication, Empowerment, Gestion, Mathématiques/Français, Sport, Hygiène/Santé, Puériculture, Tricotage, Maintenance des machines à coudre, Cours de préparation à l'installation, Enseignement ménager, Stage, cours d'aumônerie (obligatoire pour les chrétiennes). Le total de jeunes filles et femmes formées à ce jour est de 237.

10 promotions sont sur le terrain.



Le Programme de Suivi/accompagnement à l'insertion et le Programme PSP

Dans le souci de combattre les inégalités socioéconomiques entre les Hommes et les Femmes dans les régions septentrionales du Cameroun, Saare Tabitha intervient dans les communautés et auprès des autorités locales et religieuses à travers 2 programmes: Le programme Suivi (financé par Pain pour le Monde depuis 2004) et le Programme PSP (financé par EED/BMZ dans le cadre de la coopération allemande depuis 2011).

Le programme suivi est un programme d'accompagnement à l'insertion de toute apprenante sortie du Saare Tabitha après deux ans de formation. Près de 200 formées ont été visitées depuis le début dudit programme (2002).

Programme PSP (Sensibilisation et Plaidoyer) du Saare Tabitha

Le Programme de Sensibilisation et de Plaidoyer de Saare Tabitha touche environ 1 000 Femmes dans les communautés septentrionales du Cameroun et renforce grâce aux appuis spécifiques (Activités Génératrices de revenus, renforcement de capacités, dialogue avec les leaders religieux et traditionnels) les structures de promotion des droits des Filles et des Femmes.

Les actions sont menées dans les communautés avec les Filles/Femmes et stratégiquement avec les hommes. Les autorités sont parallèlement interpellées sur leurs responsabilités et sur la nécessité de soutenir des actions visant à permettre la scolarisation des filles et l'autonomisation des Femmes. Les structures partenaires de Saare Tabitha sont sollicitées afin d'établir les bases d'un réseau d'actions communes.



Contact

Saare Tabitha (UEBC)
B.P. 974 Maroua – Cameroun

E-mail: direction@saaretabitha.maroua.org

Tel: 00237 70 76 06 02
00237 70 76 06 01

Web: www.saare-tabitha.org
www.rewbe-woila.info

Mariage Précoce et Forcé Fatalité ou manque de volonté politique

Analyses et Expériences de l'Association de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes / ALVF Antenne de l'Extrême Nord du Cameroun (ALVF-EN)

Par

Bille Sike et Aissa Doumara Ngatansou

Responsables de ALVF Antenne de l'Extrême Nord - Maroua

Privée de ma période d'adolescence, en classe de 5ème j'ai vécu la vie d'une femme adulte à travers un mariage précoce et forcé alors que je n'avais que 13 ans. Après avoir subi trois maternités parmi lesquelles 02 enfants morts nés, je me suis rendu compte que j'avais été infectée par le VIH/SIDA au moment même où mon mari faisait déjà la maladie. (Sabine).

La pratique des mariages précoces et forcés reste encore la violence la plus vécue dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Cette pratique est soutenue par le système patriarcal qui prend appui sur la tradition, les coutumes, la culture et le respect des préceptes religieux. Malheureusement, ce système ne favorise pas un épanouissement pour la jeune fille de cette partie du Cameroun. C'est ainsi qu'une survivante de mariage précoce et forcé présente les caractéristiques décrites à travers le portrait ci-dessous :

Une survivante de mariage précoce et forcé, c'est une fille

Agée de 15-25 ans ;
Abandonnée le plus souvent par son partenaire e état de grossesse ou avec 1, 2 voire 3 enfants à sa charge ;
Ignorante de ses droits ;
Traumatisée par le fait d'être « mariée » à l'âge de 13-16 ans ;
Exclue des prestations offertes par le milieu ;
Répudiée régulièrement ;
A partenaires multiples ;
« mariée sans acte d'état civil ;
Démunie : dépendante matériellement et financièrement ;
Analphabète ;

Démunie d'acte de naissance, de Carte Nationale d'identité (CNI) ;
Privée du contrôle de sa sexualité ;
Exposée aux IST-VIH/SIDA ;
Exposée à la prostitution ;
Exposée aux grossesses précoces et non désirées ;
Exposée aux accouchements difficiles ;
Rejetée socialement ;
Vulnérable au suicide ;
Exposée à la mort.

Comment mieux comprendre cette violence que vivent les filles dans la région de l'Extrême-Nord?

Définition des concepts

La victime: l'ALVF entend par victime, une fille qui refuse d'aller en mariage, qui préfère poursuivre ses études...

La survivante: une fille qui a consommé le mariage, a connu plusieurs répudiations avec ou sans enfants à charges et a été abandonnée par ses partenaires ;

Le mariage précoce: mariage d'une fille avant l'âge de 18 ans

Le mariage forcé: mariage sans le consentement de la fille

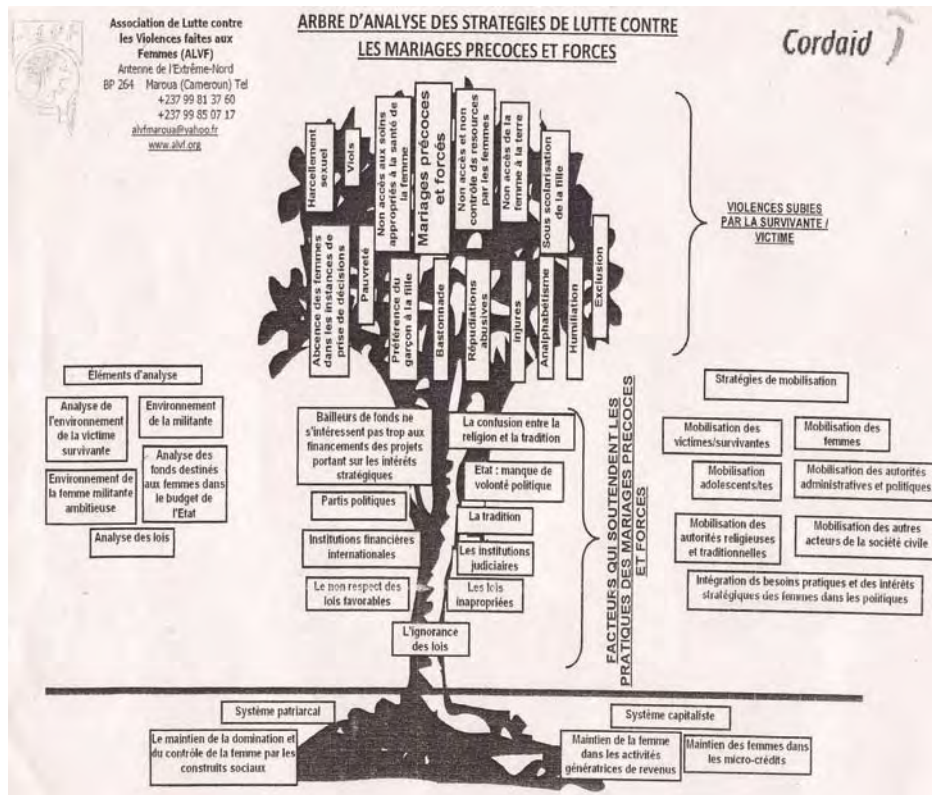
Le mariage civil est l'union d'une femme et d'un homme célébrée par l'Officier d'Etat Civil

Le mariage coutumier est l'union d'un homme et d'une femme célébrée par une autorité coutumière et selon les rites coutumières.

A travers ces définitions, nous entendons par mariage ici « le concubinage ». En fait, notre survivante n'est jamais allée devant un officier d'état civil. Son union s'est déroulée devant une autorité coutumière et selon les rites coutumiers ou les deux à la fois c'est-à-dire le mariage coutumier et le mariage religieux selon la religion musulmane.

Le parcours de vie poursuivi par une survivante de mariages précoces et forcés se dessine autour de 2 étapes de vie : elle passe de l'enfance à l'adulte sans toutefois connaître la période d'adolescence.

Origines, causes et conséquences (arbre d'analyse)



Pour l'ALVF, les origines des pratiques des mariages précoces et forcés prennent leurs sources dans deux systèmes : le système patriarcal d'abord qui est un système social, juridique et politique dans lequel les « pères » exercent une autorité exclusive voulue par la société. Ici, le plus souvent, la maman n'est pas consultée s'agissant de l'envoi de la fille en mariage. Dans ce système, la valeur principale réservée à la fille est le mariage. La peur des grossesses hors mariages est également la base des mariages précoces et forcés. En fait, ce père dont la fille porte une grossesse hors mariage ou fait un enfant naturel/bâtard dans ce système voit l'honneur de la famille « souillé », la perte de sa dignité. Cette situation maintient la fille/la femme sous la domination et le contrôle des construits sociaux. Ensuite vient s'ajouter le système capitaliste représenté par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International avec leur « Programme d'Ajustement Structurel » mis en place en Afrique à partir des années 90. Ledit programme qui favorise la pratique des mariages précoces et forcés et l'empêche à devenir propriétaire de moyen de production comme la terre. Ce système le cantonne dans les activités génératrices de revenus qui ne lui permettront pas d'avoir accès aux banques classiques.

Le tronc de l'arbre permet de mieux connaître les facteurs qui sous-tendent les pratiques des mariages précoces et forcés. Ces facteurs sont :

- **L'ignorance des lois** par les victimes, les survivantes elles-mêmes et leurs parents : les Centres Vie de Femmes de l'ALVF reçoivent des cas où les demandes des survivantes accompagnées de leurs pères portent sur l'entrée en possession de la pension alimentaire parce qu'elles ont été abandonnées par leurs partenaires et avec des enfants à charge. Or, le mariage contracté n'a pas été fait devant un officier d'Etat Civil, étant évidemment un mariage coutumier et religieux (traditions musulmanes ou africaine). Les filles mariées précocement sont des filles qui ont été violées régulièrement parce qu'elles ont connu « une union forcée sans leur consentement ». Or au Cameroun, le viol est un crime. Le père qui est l'auteur de cette union devrait être considéré comme un complice et puni.
- **Les lois inappropriées** : la loi camerounaise autorise le mariage 15 ans pour la fille et 18 ans pour le garçon. Cette loi prône l'inégalité entre la fille et le garçon. Elle est aussi sexiste et discriminatoire.
- **Le non respect des lois favorables** : au Cameroun, l'école est obligatoire, malheureusement la pratique des mariages précoces et forcés laisse à déduire que cette option n'est pas respectée puisque des enfants sont mariés et leur scolarité écourtée.
- **Les institutions judiciaires** : ces institutions puisent actuellement la législation dans le code napoléonien de 1804 soit 208 ans après. Les procédures judiciaires longues et coûteuses ou encore le manque de formation des personnels de police judiciaire entravant l'accès des femmes à la justice même du personnel judiciaire. C'est bien curieux qu'à l'Extrême-Nord, tout comme partout ailleurs dans le pays, 18 ans après la ratification de la Convention internationale sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes par le Cameroun, les magistrats ne prennent connaissance de cet instrument international ratifié qu'en Septembre 2012 au cours d'un atelier organisé par ONU FEMMES !

L'ALVF tire ses éléments d'analyse concernant la pratique des mariages précoces et forcés à partir de l'outil conçu par elle à travers les données des Centres Vie de Femmes.

L'outil qui permet à l'ALVF de faire une analyse objective et réaliste est « **L'arbre d'analyse des stratégies de lutte contre les mariages précoces et forcés** ». Cet outil facilite la compréhension des origines, causes et conséquences des mariages précoces et forcés ainsi que les éléments d'analyse à prendre en compte si l'on veut travailler sur la question et des stratégies de mobilisation afin de lutter efficacement contre ce fléau.

Notre outil d'analyse est composé de plusieurs parties, notamment :

Les racines qui cachent les origines. L'ALVF étant une association féministe, elle pense qu'il est important de mener la lutte vers les origines des mariages précoces et forcés. A cet effet, il faut les connaître, les identifier et si possible y trouver des alliées.

Les institutions financières internationales

Il s'agit ici de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Avec leur Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Ces institutions ont plutôt sacrifié les populations par la privatisation des structures de base c'est-à-dire l'éducation, la santé. Ces structures, devenues payantes, ont favorisé l'envoi de la fille en mariage et du garçon à l'école. En fait, les parents appelés à payer la scolarité de leurs enfants et n'ayant pas assez de moyens, préfèrent envoyer le garçon à l'école et la fille en mariage afin de recevoir quelques biens pour entretenir la famille.

Devenue femme, la survivante de mariage précoce et forcé se voit proposer les Activités Génératrices de Revenus (AGR) qui ne lui donneront pas la possibilité de devenir propriétaire des moyens de production comme la terre. Elle n'aura jamais accès au système bancaire classique sauf aux Institutions de Micro Finances (IMF).

La tradition

Ce facteur renferme d'autres qui sont invisibles et difficiles à détecter. Il s'agit par exemple de la confusion qui est faite entre la tradition islamo-peule et la religion musulmane; confusion qui contribue à la perpétuation de la pratique des mariages précoces et forcés dans la région de l'Extrême-Nord.

Les partis politiques

Aucun parti politique évoluant dans la région ne prend en compte la lutte contre les mariages précoces et forcés dans leurs programmes ou politiques. Ce combat reste toujours celui des Organisations de la Société Civile.

L'Etat : le manque de volonté politique

Au niveau international

L'on peut dire que « le Cameroun est sur la bonne voie » (Cahiers de Mutations) vu le nombre d'instruments internationaux et régionaux ratifiés par notre pays et dont l'acte n'apporte aucun changement dans la vie de la femme ni de la fille. Nous citons quelques-uns :

- Le 28 Mai 2009 et par décret, le chef de l'Etat ratifie le protocole de Maputo relatif aux droits des femmes (instruments de ratification non encore déposés à la commission de l'Union Africaine);
- La Convention Internationale sur l'Elimination de toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) ratifié par le Cameroun en Août 1994 ; son protocole additionnel a été ratifié en Janvier 2005
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a été ratifié par le président de la république le 20 Juin 1989.

Il est regrettable que les contenus de tous ces instruments ne soient pas encore intégrés dans nos lois. Or, l'article 45 de notre loi fondamentale reconnaît la suprématie des conventions et textes ratifiés par rapport aux lois nationales » propos de Madame Doumara Aïssa dans le Septentrion Infos, N° 40 du Mardi 11 Septembre 2012.

L'on peut penser que le Cameroun ratifie tous ces instruments sous la pression des bailleurs de fonds puisqu'ils ne sont pas connus par le grand public ni appliqués.

Au niveau national

1997 était l'année où les femmes camerounaises espéraient voir dans leur pays un texte de lois contre les violences faites aux femmes ou un code de la famille équitable et égalitaire. « Code de la famille et des personnes, l'attente se fait longue » titre le journal les cahiers de Mutations dans sa livraison de Mars 2012. Quinze (15) ans après, le Cameroun n'a toujours pas son Code de la famille et de la personne ».

Pendant que les femmes, la société civile se mobilisent autour du Code de la famille et de la personne, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux dans sa lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre du 10 Mars 2009, ayant pour objet « avant-projet de loi portant Code des personnes et de la famille », stipule dans son avant dernier paragraphe « *d'une manière générale, la relecture de l'avant-projet pose le problème de sa cohérence avec un certain nombre d'autres textes en cours d'élaboration ; il doit être précisé, à cet égard, que la réglementation relative aux personnes et à la famille relevant traditionnellement du code civil, l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'extirper dudit code pour en faire un code séparé* ».

Conscientes du fait qu'un code de la famille n'est pas synonyme d'un code civil et à partir de ces deux éléments suscités, nous pouvons déduire qu'il n'y a pas de volonté politique venant de la part du gouvernement concernant le changement du statut de la femme en général et de la fille en particulier ; surtout que l'état est complice quant à la pratique des mariages précoces et forcés.

Au niveau local (Région de l'Extrême-Nord)

Les organisations de la société civile ont déposé auprès du Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord un projet de lettre circulaire interdisant la pratique des mariages précoces et forcés pour le maintien de la fille à l'école.

La réaction du Gouverneur fut la suivante « *j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'a pas paru opportun d'accéder à votre souhait, les sujets à régler ne pouvant efficacement l'être par le biais d'une simple circulaire régionale sans valeur coercitive ; de telles mesures relèvent du domaine de la loi* » lettre N°000536/L/K/SG du 27 Décembre 2011.

À tous les niveaux, chacun se dégage de ses responsabilités : le ministère de la justice, le Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, l'Etat. Tout semble réunir pour banaliser la situation des filles aux prises avec les mariages précoces et forcés.

BIBLIOGRAPHIE ALVF

- Rapports d'activités*, Maroua, 2000-2010 ;
- Rapports du projet* « Stratégies de lutte contre les mariages précoces et forcés », ALVF Maroua, 2006-2010 ;
- Rapports d'activités* des Centres Vie de Femmes, ALVF, 2000-2010 ;
- Article Cameroon Tribune*, Droits de la femme, pourquoi le Cameroun a ratifié le protocole de Maputo, 24 Septembre 2009 ;
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes*, 1994 ;
- Article du Septentrion N° 40*, des magistrats allergiques aux droits de la femme, 11 Septembre 2012 ;
- Journal le Septentrion N° 40*, entretien avec Aïssa Ngatansou Doumara, coordinatrice des activités de l'ALVF/EN, « la loi à elle seule ne suffit pas », 11 septembre 2012 ;
- Etude régionale sur les mariages précoces et forcés dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun*, Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile, Public Concern, CAPROD, Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, 2010
- Projet de lettre circulaire* déposée dans les services du Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord le 05 Décembre 2011 interdisant la pratique des mariages précoces et forcés pour maintien de la fille à l'école ;
- Lettre du Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord* relative à la lutte contre les mariages précoces et forcés pour le maintien de la fille à l'école ;
- Santé, Autonomisation des Femmes, Droits et Responsabilité*, HERA, International Women's Health, Coalition, 1998 ;
- Lettre du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux à Monsieur le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre portant sur le code des personnes et de la famille N° 2499/DL 112/MJ Yaoundé le 10 Mars 2009 ;*
- Le viol de l'imaginaire*, Aminata Traoré, Janvier 2012 ;
- Journal humanité*, entretien avec Aminata Traoré, « les dégâts de Sarkozy en Afrique sont incommensurables » vendredi 4 Samedi 5 et Dimanche 6 mai 2012 ;
- Les Cahiers de Mutations*, Cameroun, l'urgence d'un code de la famille, en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung, volume 078, Mars 2012 ;

Situation socioéconomique des Filles et Femmes dans les communautés du Nord-Cameroun

Analyses et Expériences de l'archidiocèse de Garoua – Cudas Caritas Garoua Programme « Justice et Paix »

Par
Maitre Dona Moula

De prime abord, le sujet semble devenu trivial. On sait d'emblée que lorsqu'il s'agit de parler de la situation de la femme dans la partie septentrionale du Cameroun en particulier, la redondance tourne autour du poids de la tradition, l'analphabétisme, etc., lesquels induisent une quasi dépendance et un affaiblissement de cette gent si fragile déjà. Selon le dernier recensement de la population camerounaise, les proportions des jeunes filles non scolarisées sont de 31% en zone urbaine et de 56% en zone rurale.

De 2009 à 2011, le taux de déperdition scolaire des jeunes filles dans le Nord est de 37,06% tandis que le taux d'analphabétisme des femmes et filles est de l'ordre de 70%. En outre, le taux de jeunes filles non scolarisées dans la Région du Nord (dans l'ensemble) est de 48,9%, presque le double de la moyenne nationale qui est de 26,5%. Le nombre et la diversité des situations que vivent ces femmes et les mécanismes locaux de leur enfermement en font des sujets presque à part.

Les défis à relever sont si nombreux que pour tenter de les circonscrire, il faudrait partir d'une description et d'une analyse plus approfondie des réalités vécues par la femme au Nord-Cameroun, mais aussi des concepts de base tels que « compris » par les communautés, des comportements et des dispositifs qui ne lui permettent pas de faire face aux situations encourues.

La revue documentaire, notamment les travaux scientifiques et de terrain, des entretiens individuels et des focus groupes (avec les femmes, les hommes et les enfants) ont permis d'articuler cette démarche méthodologique qui présente dans un ton descriptif et analytique le statut, le rôle ou la place de la femme dans cette Région (I), les activités qui lui sont particulièrement dévolues (II), la raison de cette dévolution (ou malédiction) ou ce qu'elle en tire ou pourrait donner (III), et les efforts de prise de conscience (IV).

Statut et place de la fille et de la femme dans les sociétés au Nord-Cameroun

Où que l'on se trouve et la culture à laquelle on appartient, il a toujours existé des discriminations à l'égard des femmes. Reconnue comme sexe « faible », la femme fait l'objet des stéréotypes et stigmates surtout dans nos sociétés dites traditionnelles. Quoique l'instruction, l'enrichissement et l'ouverture démocratique soient perçus comme des facteurs du changement/développement – capable d'atténuer la rudesse de certaines normes sociales – le statut de la femme du Nord ne s'améliore que très lentement ou presque pas.

Elle rencontre encore de nombreuses difficultés dans son émancipation.

Aux titres des discriminations dont elle fait l'objet, figure malheureusement en bonne place le facteur culturel, la culture, comme le dit un auteur, *ce qui reste quand on a tout oublié*. Ce facteur fait d'elle une femme soumise et résignée. Autrement, elle est réduite à son rôle de mère et d'épouse. Une prédestination en quelque sorte. Le plus souvent, même lorsqu'elle a suivi une bonne scolarité (fréquenté comme on dit), le choix de son métier est parfois déterminé voire imposé par le un homme (père, frère, époux ou la famille).

En matière successorale, elle fait le plus souvent partie des meubles, autrement dit un *bien* constituant le patrimoine du de cujus. Et dans la plupart des sociétés du Nord, on ne reconnaît pas à la femme le droit de propriété foncière ; son droit à la terre est adossé à celui de son mari ou de ses parents. Cette situation est acceptée et vécue par beaucoup de femmes comme une situation normale, et certaines semblent bien justifier cet état de chose en perpétuant des rites dits de veuvage à la limite déshumanisants. La notion des droits humains a aussi ses limites quelque part.

Les activités qui leurs sont réservées

En dehors de s'occuper de son foyer, la femme du Nord exerce également d'autres activités : l'agriculture, l'élevage des petits ruminants (mouton, chèvre)...

Certaines, individuellement ou sous l'encadrement d'organisations diverses, vont au-delà de ces activités dites « normales » pour se retrouver dans le secteur informel ou dans le petit commerce : production de la bière locale (bil-bil), transformation d'huile d'arachides, transformation de soja, vente de bois, vente de poisson fumé, production de beurre de Karité, stockage et revente des céréales, etc. Avec le risque que dans ce contexte, le commerce est considéré comme étant une activité essentiellement masculine, et la femme qui s'y aventure est perçue sinon comme une dévergondée, du moins comme une entêtée qui ne respecte pas les interdits.

Et pour décourager les plus téméraires, on leur fait payer d'une manière ou d'une autre (divorce sous le prétexte que la commerçante rentre toujours tard le soir et que les enfants ne mangent pas à temps, menaces physiques, injures...)

La jeune fille quant à elle découvre très tôt la nette différence de considération entre les deux sexes. Elle apprend à jouer son rôle au côté de sa mère sous le regard discret mais pédagogique du père ou tuteur.

On sait que beaucoup de parents privilégient l'éducation des garçons au détriment des filles, surtout en zone rurale. Le taux de déperdition scolaire assez élevé de cette catégorie est dû en grande partie aux mariages précoces qui sont généralement le fait de la pression des parents, l'environnement/entourage dans lequel la jeune fille vit et la pauvreté (étant entendu que par le mariage des retombées financières sont généralement attendues). Lorsqu'elles n'ont pas la chance de se trouver un époux, elles sont orientées vers des activités à faible revenus : la couture, la restauration, la coiffure, le jardinage/maraîchage, etc.



Bil Bil ou boisson alcoolisée locale en bas et femme dans son activité de poterie à droite

La destination des revenus des activités des femmes

Les revenus des activités de la femme sont destinés en grande partie à la prise en charge de la famille, sous le contrôle de l'homme.

En effet, la femme non seulement s'occupe de la plupart des tâches ménagères, mais y consacre une grande partie de ses revenus. Malgré le taux élevé des femmes actives dans la Région du Nord (50,7%, au-dessus de la moyenne nationale qui est de 48,4%), la femme n'est pas maîtresse de ses revenus. Du coup, ses revenus restent toujours faibles car ce manque d'autonomie de gestion inhibe ses projets d'amélioration de statut.

Les efforts d'émancipation de la femme du Nord

Malgré un environnement socioculturel peu favorable à son émancipation, la femme du Nord déploie des efforts pour améliorer son statut. Elle est accompagnée dans ce combat par les pouvoirs publics, les ONG et autres partenaires au développement. C'est ainsi qu'on peut voir des Groupes d'Initiatives Communes (GIC), des associations des femmes se mettre en place pour contribuer l'amélioration de leurs conditions de vie.

Toutefois, on est réduit à observer que de façon générale, les efforts pour l'émancipation de la femme s'orientent dans les Activités Génératrices de Revenus (AGR). Mais comme l'a révélé le recensement général de la population et de l'habitat de 2005, « *en dehors d'une petite classe qui a émergé au stade de femmes [...], la grande majorité reste au stade d'AGR destinée à la satisfaction des besoins immédiats[...] Même si la contribution de ces dernières au développement n'est pas négligeable, il manque une réelle impulsion pour booster ces AGR en entreprises, c'est-à-dire en créateurs d'emplois et comptables dans les grands circuits commerciaux* ».

Les efforts en faveur de l'émancipation de la femme restent toujours peu efficaces. Ces différents efforts sont très souvent biaisés par l'analphabétisme et l'ignorance. La femme a déjà conscience de son importance et de ce que sa participation pourrait apporter à son environnement mais l'approche pour parvenir à son autonomie n'est pas bien cernée. Elle n'a pas toujours la connaissance, la compétence et la liberté qui lui permettent de s'impliquer vraiment dans le changement de la société. De plus, l'accès limité des femmes aux moyens de production et à la terre vient alourdir son émancipation. Par exemple, bien qu'étant principalement agricultrices, la plupart des femmes, surtout en zone rurale, ne sont pas propriétaires des terres qu'elles cultivent. Elles travaillent sur des portions de terre qui ne leur appartiennent pas ; elles sont usufruitières le plus souvent. Elles n'ont généralement pas les moyens financiers de s'acheter des terres où alors sont tout simplement confrontées au refus catégorique des hommes de leur céder. Pour citer un article de Jean Pierre HACHDA « *l'accès à la terre pour les femmes rurales de la région du Grand-Nord est possible avec « la volonté des hommes »* ».

V. Qu'elles exercent une activité non agricole ou pas, elles s'adonnent toutes aux tâches ménagères qui ne leur procurent aucun revenu monétaire, Tome 11, p. IX.

VI. "Activités économiques", Recensement général de la population et de l'habitat de 2005, Tome 3, p. 22.

VII. Ibid. Tome 11, pp. 94-95.

VIII. J.-P. HACHDA, « GRAND NORD: La femme rurale réclame plus de justice dans la distribution des terres », *Effort camerounais*, N° 527 du 18 avril au 1^{er} mai 2012, p. 5.

Et lorsqu'il faut travailler les champs, celui du père de famille est le plus souvent privilégié en tout, notamment en intrants agricoles, de sorte que le faible rendement du lopin de terre qu'elle exploite sera le fruit de « sa paresse légendaire ». Il convient de suggérer des mesures appropriées pour l'accompagner dans son émancipation.

Recommandations/suggestions

Pour améliorer les conditions de vie de la femme du Nord, des stratégies adéquates plus intéressantes les unes que les autres ont été déployées, aussi bien par les pouvoirs publics que les organismes privés.

Il nous sied tout de même de proposer que la maîtrise du facteur de production qu'est la terre devrait être la première étape d'un processus qui rendrait (ou donnerait) à la femme « ses lettres de noblesses ». Pourquoi pas un plaidoyer dans ce sens...



Contact

Commission Diocésaine Justice et Paix de
Garoua (CDJP)

Me DONA MOULA
Coordinateur CDJP Garoua
Tél: + 237 99 41 42 60

eMail: nadolamou@yahoo.fr

Etat des lieux de la Situation des Filles et Femmes de l'Extrême Nord Cameroun

Analyses et Expériences d'ALDEPA

Par

Marthe Wandou

Consultante en Développement ALDEPA

Le Cameroun se présente comme une société patriarcale où la préférence pour les enfants de sexe masculin régit toutes les normes sociales. Ce qui signifie que même les familles apparemment éduquées, ont adopté ces préjugés qui affectent l'éducation de la fille.

Dans l'Extrême-Nord, dans la conscience collective des communautés, la place et le rôle de la femme se situent principalement dans la procréation et dans l'accomplissement des tâches domestiques. Les filles sont éduquées à se conformer à cette image stéréotypée et "négativisante" de la femme; tandis que l'éducation des garçons met l'accent sur la confiance en soi et l'exploit. Dans ces communautés, la femme a toujours été considérée comme inférieure à l'homme. En se fondant sur les préjugés prônant une carence intellectuelle des filles, les parents perdent toute volonté de scolariser leur fille ou d'assurer de façon efficiente cette scolarité.

Les stéréotypes culturels assujettissent les filles à l'autorité des garçons et des hommes adultes. Les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces, les fausses interprétations des croyances religieuses, la grande préférence pour les enfants mâles, sont les causes du peu d'estime et contribuent à creuser l'écart dans les inscriptions et les admissions à l'école. Il est encore commun dans beaucoup de familles d'envoyer les garçons à l'école pendant que les filles restent à la maison pour aider dans les tâches domestiques tels aller au champ, garder les enfants ; préparer ; puiser de l'eau, etc. Puisque la fille est élevée pour le mariage, les parents ne trouvent pas l'importance de lui établir un acte de naissance. Par conséquent elle n'a pas d'identité et il lui est impossible de présenter les examens de fin d'étude primaire.

Selon les résultats de l'étude réalisée en juin 2010 par ALDEPA, 60% des filles rencontrées ont été au moins une fois victimes d'abus sexuels et 48% des parents avouent que leurs filles ont été victimes d'abus sexuels. Par ailleurs, 43, % des enseignants, 49% de commerçants et 51% des services rencontrés disent avoir déjà été témoins des abus sexuels des filles ou avoir reçu des plaintes de la part des filles ou des parents par rapport aux abus sexuels des filles.

La performance des filles à l'école est faible par rapport à celles des garçons car elles sont appelées à gérer à la fois leurs études, les pénibles travaux domestiques et les besoins élémentaires de leurs familles. En plus à l'école, les filles font face à d'autres types de violences de la part de leurs camarades, des enseignants et finissent par abandonner l'école.

Les filles de l'Extrême Nord du Cameroun vivent avec acuité des cas d'exploitation et d'abus sexuels encouragés et maintenue à dessein par le poids des us et coutumes, l'ignorance des lois, la confusion entre la religion et la tradition locale, la non application des lois et des lois inappropriées et surtout par la culture du silence développée autour de ce problème qui touche au sexe qui est un sujet tabou.

Les abus des filles prennent plusieurs formes et incluent le viol, le harcèlement sexuel, l'intimidation, les menaces, la traite et les mariages précoces et forcés, etc. perpétrés par plusieurs catégories d'acteurs parmi lesquels les enseignants, les élèves, les parents proches, les commerçants, les hommes d'affaires, les chauffeurs, les tailleurs, les fonctionnaires, etc. La majorité des travailleurs domestiques sont des filles dont l'âge varie entre 11 et 20 ans.

Ces dernières ont reçu très peu ou aucune éducation scolaire et viennent des familles démunies. Malgré leur importance dans les ménages, elles subissent des injustices et abus divers par rapport au respect des procédures liées au contrat de travail.

Certains parents encouragent leurs filles à quitter le village pour aller chercher du travail en ville. Elles sont en ville victimes d'exploitation de toute forme de la part de leurs employeurs, des tuteurs ou des familles d'accueil, soumises à une promiscuité qui les fragilise davantage.

Le manque de confiance en soi, les préjugés à l'encontre des femmes politiquement engagées, le poids de la tradition, les contraintes économiques et le faible niveau d'éducation sont autant de facteurs qui entravent l'épanouissement politique des femmes de la Région.

Les femmes veuves constituent dans la Région une catégorie de personnes plus défavorisées et vulnérables à faibles revenus. Non seulement elles sont seules à faire face aux charges du ménage, mais elles sont aussi sujettes à des injustices et traumatismes faits par la famille du défunt conjoint qui généralement justifiant ses actes par la tradition va jusqu'à déposséder la veuve de tous les biens laissés par son défunt mari.

Cette situation est d'autant plus critique chez les veuves n'ayant pas de couverture légale à travers l'acte de mariage. Par ailleurs, la pratique du lévirat, toujours en cours dans la région favorise la propagation du VIH/SIDA (Lévirat).

Expériences d'ALDEPA

Les actions menées pour répondre aux problèmes dont sont confrontées les filles et les femmes de notre région, sont regroupées en trois grands axes :

- Création d'un environnement protecteur des enfants particulièrement les filles contre les discriminations sexistes et les abus.
- Scolarisation de la jeune fille et promotion d'une éducation non violente.
- Appui aux femmes et filles dans le cadre de l'amélioration de leur statut socio économique et politique.

Création d'un environnement protecteur des enfants particulièrement les filles et femmes contre les discriminations sexistes et les abus

Dans le cadre de la création d'un environnement protecteur contre les discriminations sexistes et les violences, ALDEPA sensibilise les familles, les enfants, les autorités traditionnelles et religieuses, les services publiques afin de briser le silence autour des pratiques violentes, et d'éliminer les stéréotypes, les abus et l'exploitation sexuelle et domestique des filles.

Ces causeries contribuent à renforcer les capacités des différents acteurs et les conscientiser pour leur engagement effectif dans la dénonciation et la répression de ces pratiques.

La production et diffusion de matériel et outils de communication appropriés aussi bien en Français, en version illustrée qu'en langues locales et le développement d'autres cadres de communication publique permettent d'atteindre un grand public parmi lesquels se trouvent les auteurs et les complices d'exploitation et abus sexuels des filles. Les passages à l'antenne dans les radios rurales à Yagoua et Mokolo en font partie.

Les activités socioculturelles sont menées lors des journées commémoratives à l'exemple des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, la journée de l'enfant africain, la journée internationale de la femme. Il s'agit de manifestations socioculturelles et sportives, les sketchs, les marches de convergence et autres comme stratégies de sensibilisation de masse sur des thèmes variés.

Au sein des communautés, des comités locaux de lutte contre les violences sont mis en place pour prévenir, détecter et dénoncer les cas de discriminations sexistes, d'abus sexuels et d'exploitation sexuelle. Ces comités ont également pour rôle, d'écouter et d'orienter les victimes à travers l'organisation des séances de counselling.



Séance de causerie éducative avec les filles

Les comités centralisent et capitalisent les données recueillies par les leaders des groupes de jeunes, d'association et des communautés de foi.

La réhabilitation physique et psychologique efficace des enfants victimes nécessitant une intervention concertée des acteurs qui travaillent dans la promotion des droits des filles et des femmes, des ateliers d'harmonisation d'approches et de bonnes pratiques sont organisés.

Scolarisation de la jeune et promotion d'une éducation non violente

Pour promouvoir la scolarisation de la jeune fille et une éducation non violente, ALDEPA sensibilise sur l'importance de l'éducation formelle et informelle de la fille.

La non possession de l'acte de naissance représente un blocage dans la scolarisation de la fille dans la mesure où elle ne peut pas présenter les examens de fin du cycle primaire.

A cet effet des actes de naissance sont établis aux filles avec l'appui d'ALDEPA. Par ailleurs des séances de conscientisation sont organisées à l'endroit des parents.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux filles à l'école et dans la communauté

Des structures d'expression et d'autodéfense des enfants sont constitués dans les établissements scolaires accompagnés notamment les gouvernements d'enfants, les clubs de filles et au sein des communautés les fora d'enfants. Des renforcements de capacités sont faits avec ces organes d'écoles dont les associations des parents d'élèves et enseignants et les associations des mères d'enfants.

Avec les clubs de filles, ALDEPA organise des causeries avec des « *role models* » qui sont dans la plupart des cas des femmes de la localité ayant été élevées dans les mêmes conditions de vie, mais qui ont réussi dans la vie.

On note à cet effet que les membres des clubs de filles mènent des actions de plaidoyer auprès des parents de leurs camarades pour le paiement des frais de scolarité et d'examens. Leurs actions sont aussi orientées sur le retour de certaines filles à l'école.

Des appuis à la scolarisation sont apportés aux filles victimes de violences et aux filles ménagères dans les communautés couvertes par les projets d'ALDEPA.

Une étude sur l'analyse des textes régissant le fonctionnement des écoles a été menée dans les écoles partenaires et la restitution a été faite avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Les capacités des enseignants sont renforcées pour la prise en compte du genre et de la lutte contre les violences dont les abus sexuels dans le système éducatif. Par ailleurs 8 écoles primaires pilotes bénéficient d'un appui pour la révision de leurs textes de base pour prendre en compte ces aspects.

Appui aux femmes et filles dans le cadre de l'amélioration de leur statut socio économique et politique

Pour accompagner efficacement les femmes et filles dans le cadre de l'amélioration de leur statut socioéconomique et politique, des appuis divers leurs sont apportés.

Les victimes de violences identifiées bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'une assistance juridique et judiciaire pour que leurs droits soient restaurés. Aussi bien pour la résorption des traumatismes que pour une bonne insertion sociale, il est important que la réinsérée ne reste pas oisive. Selon son âge et les opportunités du milieu, ses aptitudes et son projet personnel, elle est réorientée vers l'école, la formation professionnelle, ou une activité génératrice de revenu. Les capacités de soutien de la famille sont évaluées sur la base d'une enquête sociale qui définit si une aide financière extérieure est nécessaire.

Dans le cas des filles et femmes ménagères de profession, des campagnes de sensibilisation sont organisées sur la situation des ménagères avec les parents, les employeurs, les femmes et filles elles-mêmes dans la ville de Maroua et dans les villages. Des outils de sensibilisation sur la protection des travailleurs domestiques sont produits et vulgarisés. Des femmes et filles ménagères volontaires pour suivre les cours informels professionnels sont recensées et inscrites dans les centres de formation et d'apprentissage.

Il existe aussi pour cette cible une facilitation de l'établissement des cartes nationales d'identité.



Pour le soutien aux activités génératrices de revenus, des groupes de femmes bénéficient des micros crédits et d'une formation sur la mise en place d'un fond rotatif. Dans le but d'une bonne utilisation des revenus issus des projets et des crédits, des sensibilisations sont tenues à l'égard des époux de ces femmes. Les activités sont menées de manière individuelle pour certains groupes (petit commerce, stockage) et communautaire pour d'autres (agriculture, élevage). Les appuis techniques reçus par les groupes dans chaque secteur d'activité ont permis aux membres d'acquérir des compétences et d'accroître leur niveau d'organisation et de gestion aussi bien dans les groupes que dans leurs ménages.

Grâce à leur capacité de gestion, les groupes ont pu louer des terrains, des matériels agricoles (charrues, ânes, etc.), ce qui est une avancée dans le processus d'autopromotion. Individuellement, certaines femmes membres des groupes ont initié et/ou diversifié des projets générateurs de revenus pour subvenir aux besoins économiques de leurs familles et soutiennent davantage la scolarité de leur filles.

Un accent particulier est mis sur les femmes leaders politiques. Dans cet esprit ALDEPA organise des sensibilisations des femmes pour l'inscription sur les listes électorales, l'établissement des cartes nationales d'identité, le vote massif des femmes et le vote utile. Par ailleurs les femmes candidates sont formées sur les stratégies de mobilisation de l'électorat.



Les membres d'un groupe d'autopromotion en train d'organiser l'utilisation du crédit reçu

Avec les femmes veuves, les actions sont menées pour les structurer en groupes d'autopromotion. Au cas par cas un suivi et l'accompagnement juridique leurs sont apportés. Elles sont également orientées vers d'autres structures d'appui comme le MINPROFF. Dans le cadre de la journée internationale des veuves, elles bénéficient des causeries éducatives concernant leurs droits.

Défis et Suggestions

Les problèmes de violences auxquels font face les filles et femmes, même lorsqu'ils sont connus, sont gardés sous silence du fait de pesanteurs culturelles, des tabous qui existent autour du sexe, de la peur des représailles de la part des auteurs et de la crainte de stigmatisation des victimes. Les filles et femmes reçoivent des menaces sur leur vie ou celle de leurs proches, ce qui bloque plusieurs tentatives de dénonciation des actes subis.

Cette situation est aggravée par une complaisance des services chargés de garantir la protection des citoyens à l'égard des auteurs. Il faut donc à chaque fois trouver des moyens appropriés pour amener les populations à vaincre la peur et à briser le silence autour de tels faits.

Dans l'accompagnement des filles et femmes ménagères on a des difficultés pour atteindre les employeurs afin de les amener à atteindre le SMIG. En outre il n'y a pas de textes qui protègent les filles et femmes domestiques car il s'agit du travail informel. La convention des Nations Unies sur les travailleurs domestiques n'est pas encore ratifiée par le Cameroun. Dans le but de minimiser l'exode rural des filles, qui est le plus observé, des groupes de volontaires sont mis sur pied dans les localités dont sont originaires la majorité des filles ménagères pour la sensibilisation des filles et des parents.

Malgré les efforts observés au niveau des groupes d'autopromotion, la rentabilité souhaitée des activités menées, le positionnement des groupes féminins comme acteurs de développement capables de faire valoir leurs points de vue dans les projets de développement communaux restent toujours un défi à relever.

Dans les communautés, la stigmatisation des femmes veuves et les préjugés contre elles freinent le travail de promotion de leurs droits. Le silence développé autour des abus sexuels aggrave la situation des victimes.

PRESENTATION D'ALDEPA

ALDEPA (Action Locale pour un Développement Participatif et autogéré) est une organisation de la société civile de droit camerounais à but non lucratif créée en mai 1998 et légalisée en novembre 2002. Son siège est à Maroua (Extrême-Nord). Elle œuvre pour la promotion des droits humains particulièrement ceux des femmes et des enfants. Sa vision stratégique est de Contribuer à l'édification d'une société juste et équitable avec la participation responsable des populations. Dans un contexte de paupérisation croissante, elle s'est donnée pour mission de promouvoir les initiatives et les dynamiques endogènes qui contribuent à un développement participatif, équitable et durable des groupes cibles.

Les cibles

- Les établissements éducatifs et la communauté éducative
- Les mineurs en conflit avec la loi et les enfants de/dans la rue
- Les groupes et les associations d'autopromotion
- Les personnes vulnérables ou marginalisées
- Les enfants abusés

Les objectifs

- Renforcer les capacités socioéconomiques et juridiques des populations pour qu'elles défendent mieux leurs intérêts
- Promouvoir les initiatives pour une pleine participation des groupes vulnérables aux processus de développement
- Encourager et soutenir la mise en œuvre des actions concertées entre hommes et femmes pour un développement juste et durable
- Participer à la promotion et à la défense des droits humains et particulièrement ceux des femmes et des enfants

Avec l'appui de certains partenaires, ALDEPA a élaboré et exécute des projets qui visent l'éradication de toutes les formes de discrimination basée sur le genre, l'éradication des abus et de l'exploitation sexuels des enfants, l'amélioration du statut des groupes vulnérables, prioritairement les femmes et les enfants. Les axes prioritaires d'intervention se résument ainsi : Prévention de la délinquance et promotion/défense des droits des enfants (mineurs en conflit avec la loi, enfants de/dans la rue et filles ménagères, etc); Promotion de l'éducation sans violence des filles et gouvernance scolaire (filles scolarisées ou non et déscolarisées, communauté éducative, leaders traditionnels et religieux); Empowerment des femmes et des filles (politique, socio-économique et juridique); Education à la citoyenneté et gouvernance locale.

Elle est active au sein de la société civile camerounaise dans le domaine de la protection sociale et est reconnue comme grand acteur au niveau de la partie septentrionale du Cameroun en matière de promotion des droits des femmes et des filles, la scolarisation de la jeune fille, la protection des jeunes filles ménagères professionnelles, etc.



Situation socioculturelle et économique des Femmes et des Filles dans nos communautés du Nord Cameroun *Analyses et Expériences du CDD Maroua Mokolo*

Par

Martine Danadam

Coordinatrice Département Promotion de la Femme

Au Nord-Cameroun, nous vivons encore dans des contextes où l'on recourt à des préjugés et stéréotypes de toutes sortes pour justifier les discriminations à l'égard des femmes. Les discriminations sont renforcées par des pratiques coutumières et traditionnelles, qui continuent à être observées. En effet, on note encore dans nos sociétés traditionnelles, des stéréotypes sociaux qui reconnaissent la femme comme un objet de simple production.

Le rôle et le statut assignés traditionnellement à la femme l'ont rendue incapable, elle qui n'est presque jamais traitée comme un individu distinct de sa famille. Ceci semble ternir non seulement l'image de la femme mais, prive aussi la société de la contribution que la femme instruite et non instruite pourraient toutes deux apporter au développement de la nation.

La préoccupation majeure pour les femmes est la participation à la prise de décision dans les instances et comités. Or dans la conscience collective des sociétés humaines, la place de la femme est en général réduite au cadre domestique tournant autour de la maternité, de l'éducation des enfants et de l'entretien du foyer. Les violences domestiques sont jugées courantes.

Femmes et prise de décisions

Dans le cadre de nos activités au CDD, les groupes de femmes constituent des acteurs importants. Toutes les actions initiées par le CDD tiennent compte de cette catégorie sociale. Plus de 600 groupements féminins sont accompagnés par le CDD. Elles représentent plus de 52% de la population mais beaucoup ne participent pas aux élections parce qu'elles n'ont pas d'acte de naissance, de carte nationale d'identité, et ne peuvent donc pas faire entendre leurs voix. La population des femmes estimée plus nombreuse au Nord-Cameroun n'a donc malheureusement pas d'engouement pour le vote.

Une petite enquête menée dans le cadre de notre action de plaidoyer pour la participation des femmes dans les instances locales de prise de décisions nous a fait découvrir quelques réalités. L'enquête qui a été menée auprès des 20 comités de décisions de nos paroisses, fait remarquer que les femmes, malgré leur nombre important, sont sous-représentées dans les différents comités de prise de décisions. Les statistiques sont presque honteuses. (cf. tableau de synthèse en annexe)

Contact

ALDEPA

Mme Marthe Wandou
Consultante en Développement

Tél: + 237 77 64 62 78
+ 237 33 065 757

eMail: mwandou@yahoo.fr

Il découle de cette analyse que dans les structures du développement, c'est rare de trouver des femmes. Si nous descendons au niveau de la base, dans nos villages, il ya beaucoup de comités où on prend des décisions importantes, les femmes y sont absentes ou peu nombreuses (exemples des données collectées auprès des comités dans les paroisses et villages).

Au niveau des postes de responsabilité, c'est encore plus grave, on trouve des comités où il n'ya aucune femme dans le bureau (on n'a qu'à regarder nos comités villageois de développement). Or, le fait que les femmes sont sous représentées aux postes de responsabilité les empêche de jouer un rôle important dans leur localité. En effet, les femmes doivent savoir que ce qui est fait sans elles est contre elles...

Pourtant, sans faire l'éloge des femmes, dans quelques organes où les femmes œuvrent, elles ont montré qu'elles sont capables d'exercer le pouvoir aussi bien dans des organisations communautaires et informelles que dans les fonctions publiques. La place reconnue à la femme et à l'homme dans la société, les stéréotypes véhiculés renforcent la tendance à réserver aux hommes le pouvoir et les responsabilités.

Il est cependant clair que, si l'on continue dans ce sens, on n'arrivera jamais à un développement durable et équitable puisque les besoins de la majorité des populations ne sont pas pris en compte.

Voici quelques causes de la faible participation de la femme aux instances décisionnelles relevées par les populations (autorités traditionnelles et religieuses, élites, leaders politiques etc..) lors des ateliers d'analyse. La question posée est la suivante :

Selon vous qu'est ce qui empêche la femme à participer aux instances de prise des décisions ?

Aussi que les femmes soient représentées dans les organes de décisions. Il faut sensibiliser les autres membres de la famille de la femme à l'aider dans les travaux ménagers afin d'alléger les tâches ; emmener les familles à mettre en place des mesures permettant aux femmes de concilier les activités domestiques et celles qui se passent en dehors du foyer conjugal et faire connaître que le partage des responsabilités à l'égard du travail entre hommes et femmes contribue à promouvoir la participation des femmes à la vie politique permettant ainsi une vie meilleure.

- de par la création la femme est reléguée au second rang, la femme est faible de nature
- Selon la tradition, la femme n'a pas droit aux prises de décisions (elle ne reste pas sous l'arbre à palabre)
- La femme ne garde pas de secret surtout quand elle est fâchée
- La femme oublie les bonnes choses et garde les mauvaises
- Les maris n'informent pas leurs femmes
- L'analphabétisme des femmes et le niveau d'étude insuffisant
- Les femmes n'ont pas droit à la parole parmi les hommes
- Les femmes ne connaissent pas leurs droits

- La femme a souvent peur de se porter candidate à certains postes de responsabilité et peur de parler
- Les femmes se fatiguent dans certaines tâches
- Elles sont très occupées par les travaux ménagers
- La femme analphabète ne peut pas participer aux rencontres de développement
- Si on permet à la femme de participer dans les réunions et de prendre des responsabilités dans la société, elle risque de refuser de faire la cuisine
- La femme n'est rien dans la société parce qu'elle ne doit pas sortir, elle doit rester à la maison pour s'occuper de la cuisine et des enfants.
- L'homme et la femme ne seront jamais égaux car la femme est fabriquée à partir de cote de l'homme par conséquent elle est naturellement faible
- L'homme ne doit pas suivre ce que propose la femme de peur de se perdre : ce n'est pas pour rien que « l'hyène ne mange pas la tête de la femme »
- La femme est comme un enfant, elle est faible et naïve
- La femme doit s'occuper du bétail à la maison, elle n'a donc pas le temps pour les réunions
- On ne peut pas confier un travail important à la femme : à chaque accouchement elle doit prendre un congé de 3 mois ; aussi, sa régularité au travail dépend de son partenaire homme, ce dernier peut l'empêcher, c'est lui qui « téléguide » son temps et ses activités
- La femme ne peut pas être là où les hommes se réunissent, elle n'en a pas le droit c'est strictement interdit par la tradition
- Selon la tradition, la femme ne doit pas avoir une responsabilité dans la société l'homme peut cependant garder les bonnes idées ou les bons conseils de la femme et aller dire aux réunions
- Si on implique la femme dans la prise de décision, elle va tout gâter, elle agit mal sans réfléchir par contre elle garde bien l'argent de groupe et c'est la raison pour laquelle elle est souvent sollicitée pour être trésorière ou caissière
- l'empêchement par les maris : l'orgueil du mari, la jalousie du mari, problème de communication entre le mari et la femme
- Les maris ont peur que les autres hommes courtisent leur femme
- La surcharge des travaux ménagers
- La tradition, les coutumes, la culture, les interdits, les tabous
- Les femmes ne sont pas comptées dans le village
- Le manque de respect pour les femmes, manque de considération par elles-mêmes
- La pauvreté matérielle
- Certains chefs traditionnels empêchent les femmes de participer aux rencontres
- La peur et la honte de parler devant les autres : la femme n'a pas le courage de parler en public
- Le manque de persévérance de la part de la femme

N.B : l'analyse a été faite par 778 personnes dont 45% d'hommes à travers 3 ateliers. Il y avait des autorités traditionnelles (Lawansé & Djaoros), religieuses (prêtres, pasteurs, imams, catéchistes, diacres...), les représentants des partis politiques, les agents publics et privés (enseignants, infirmiers...) les chrétiens, les gens de la religion traditionnelle.

Ainsi donc, la situation des femmes dans la zone septentrionale est encore loin d'être égale à celle de l'homme dans plusieurs domaines. L'inégalité entre hommes et femmes se trouve en premier lieu dans la tradition qui ne met pas la femme au même niveau que l'homme. D'où on trouve chez la population, hommes et femmes, une ignorance par rapport aux droits de la femme.

Une conscientisation à tous les niveaux est donc toujours nécessaire pour atteindre une reconnaissance de sa place dans la société. Parallèlement aux activités de sensibilisation chez la population, cette situation nécessite des activités de renforcement des capacités des femmes afin qu'elles soient capables d'assumer leur rôle dans la société. En plus d'alphabétisation, il faut viser des formations techniques (activités génératrices de revenus, techniques d'animation, etc) et des capacités spécifiques sur le plaidoyer pour être des 'leaders' féminins qui défendent efficacement les droits de toutes les femmes. Spécifiquement dans les organisations de base (les différents comités villageois), la femme peut avoir une contribution plus importante au développement. Pour participer entièrement au développement, c'est-à-dire en tant que personnes humaines et actrices de développement, il faut aussi que les femmes soient représentées dans les organes de décisions.

Il faut sensibiliser les autres membres de la famille de la femme à l'aider dans les travaux ménagers afin d'alléger les tâches ; amener les familles à mettre en place des mesures permettant aux femmes de concilier les activités domestiques et celles qui se passent en dehors du foyer conjugal et faire connaître que le partage des responsabilités à l'égard du travail entre hommes et femmes contribue à promouvoir la participation des femmes à la vie politique permettant ainsi une vie meilleure.

Femmes et Economie

Les femmes constituent des acteurs importants dans l'économie. La prise de conscience des femmes peut provoquer un changement majeur dans le niveau de vie des familles. Cependant, le poids des traditions freine souvent les initiatives de la femme.

Dans l'activité économique, l'investissement permet d'acquérir les biens entrant dans la production. Cet investissement peut se faire sur fonds propres ou à travers un crédit. Les femmes rurales que nous encadrons ont des revenus très bas ne leur permettant pas de dégager de l'épargne suffisante pour pouvoir investir sur fonds propres. La mobilisation de fonds propres semble être difficile et se fait sur une longue période. Cela ne permet pas à la femme d'améliorer son gain à travers ce projet. Pour cette raison, les femmes doivent faire recours au crédit.

Ce type de financement présente quelques inconvénients qui découragent la femme : les institutions de Micro finance supposés être des instruments légers, rapides et moins procédurières, sont presque inaccessibles aux femmes. En effet, elles exigent non seulement des garanties mais bien plus la contribution des femmes au micro projets qui s'élève parfois à 50%.

Cette option complique davantage la tâche aux femmes et groupes de femmes qui doivent non seulement constituer au moins 20% de l'épargne comme apport personnel, les femmes doivent en outre s'occuper des investissements. Cette situation oblige les pauvres femmes à mener des activités avec un niveau de production faible. Ce qui entraîne une faible rentabilité des projets.

Dans le domaine économique, les femmes sont très peu portées vers l'innovation et la prise de risque comme les hommes. Pour les y amener, il faut prendre du temps pour leur expliquer la nécessité d'investir pour améliorer la productivité. Pourtant, elles sont de bons débiteurs si elles sont convaincues.

Il est vrai que aussi longtemps que la femme est financièrement dépendante ou n'atteindra pas un certain niveau d'autonomie financière, elle sera reléguée au second rang dans la famille et dans la société.

La femme a des contraintes autour de l'agriculture. Elle n'est pas propriétaire de terre et n'exploite ainsi que de petite parcelle dégradée. L'utilisation des techniques appropriées sont presque absentes chez la femme. Elle accède difficilement aux intrants performants. La femme utilise un outillage rudimentaire par manque d'équipement agricole. Elle est aussi bloquée par le faible accès au crédit et le faible autofinancement. Elles manquent d'informations sur les possibilités de financement. Et si la femme peut avoir un petit crédit, elle a une faible capacité de gestion de ce crédit.

Autour du marché, les femmes, n'étant pas suffisamment organisées, font face au prix bas de leurs produits agricoles, à la faible capacité de transformation et de stockage, au manque d'informations sur les opportunités du marché, à la faible capacité de gestion, à l'insuffisance quantitative et qualitative des équipements ruraux collectifs. On remarque en outre une faible capacité managériale chez les femmes.

Pour améliorer la situation, nous préconisons la promotion des voyages d'échanges. Ces derniers favorisent les échanges entre les femmes et suscitent parfois des idées que les femmes peuvent capitaliser. Par ailleurs, les femmes menant individuellement ou collectivement des AGR doivent disposer d'une assez bonne capacité technique dans la filière considérée et d'une capacité financière suffisante pour mobiliser l'apport préalable et le fonds de roulement nécessaires pour la croissance des productions. Aussi, des formations doivent être faites pour renforcer les capacités techniques et de gestion des femmes rurales promotrices des activités économiques.

La sous scolarisation des filles

Les filles de l'extrême-nord sont sous scolarisées par rapport aux garçons. En effet, l'écart de scolarisation entre les deux sexes reste considérable. Cette sous scolarisation des filles résulte de plusieurs facteurs socio culturels bien visibles. Concrètement, les filles font face à de nombreux obstacles sur le chemin de l'école : mariages précoces, grossesses non désirées, préjugés socioculturels, coutumes rétrogrades, harcèlement sexuel, travaux domestiques, bref la liste est loin d'être exhaustive. L'école est considérée par la société traditionnelle comme une institution qui détourne les filles.

Dans le cadre d'une action de sensibilisation sur la question de scolarisation des filles, le CDD a travaillé avec quelques écoles pilotes au cours de l'année 2011-2012. L'analyse superficielle faite avec les parents et autres personnes clés dans 12 écoles dont 6 publiques et 6 privées Catholiques souligne les causes suivantes de la sous scolarisation des filles dans les dites localités :

- La fille est faite pour le mariage
- Les parents ne considèrent pas souvent les filles au même titre que les garçons
- Les filles quand elles arrivent au CM2 se marient : une fille doit se marier dès l'âge de la puberté selon la tradition
- Quand une fille fait le « désordre » (relation avec les garçons) elle peut tomber enceinte (grossesse précoce) ; par conséquent, il faut la retirer précocement de l'école (peur de grossesse indésirée)
- L'ignorance des parents
- Considération de la fille comme une marchandise
- Mauvaise qualité de l'éducation de base (familiale)
- La polygamie qui multiplie les enfants pour les mêmes parents
- La mauvaise gestion des biens familiaux
- La puberté « perturbe » les filles
- L'exploitation des jeunes filles par les enseignants à l'école et par leurs camarades garçons
- Absence de contrôle de la part des parents
- Inégalité naturelle entre les filles et les garçons : naturellement le garçon (héritier) est privilégié par rapport à la fille
- Envoie des filles en mariage pour de l'argent (dot exagérée) : La fille = richesse pour la famille à travers la dot
- Les parents pensent qu'après les études, les filles seront automatiquement des prostituées
- L'encadrement des filles est plus difficile que celui des garçons à l'école et même à la maison ; il est donc difficile de maîtriser une fille à l'école
- Pas de « bons exemples » des filles qui ont réussi à l'école
- Les familles qui ont beaucoup d'enfants préfèrent envoyer les garçons à l'école que les filles : les filles ne vont rien rapporter à la famille

- Les filles sont inscrites tardivement à l'école et ne peuvent pas continuer loin
- Il ya beaucoup de filles dans le village
- La réussite de la fille ou sa richesse n'est pas pour sa famille d'origine, c'est pour une famille étrangère (avec le mariage, la fille perd tout : héritage, origine...)
- Les filles qui vont à l'école ne seront pas bien dotées
- Manque de civilisation de la population
- Refus par les filles d'aller à l'école
- Mariage précoce et forcé
- Certains parents n'ont même pas la volonté d'envoyer les filles à l'école, ils n'y pensent pas
- Les filles ne sont pas intelligentes, elles redoublent plusieurs fois les mêmes classes et cela décourage les parents
- Beaucoup de filles sont retirées de l'école pour garder les petits frères ou petites sœurs bébés quand la maman est occupée par les travaux champêtres et/ou ménagers (filles berceuses).
- D'une part les hommes laissent la charge scolaire aux femmes, d'autre part les parents ne savent pas l'utilité de la scolarisation des filles : de toutes les façons elles vont partir ailleurs!
- Les enfants (filles) doivent garder les troupeaux (chèvres, moutons, bœufs) pendant que les garçons sont à l'école.
- Les filles ne vont pas à l'école parce qu'il y a la pauvreté (insuffisance de moyens financier)
- Les parents veulent faire travailler les enfants (filles) dans les champs (comme main-d'œuvre)
- Il y a rareté d'eau dans notre village, les filles doivent s'occuper de la corvée d'eau
- On prépare les filles rien que pour le mariage en les faisant travailler dur.
- Les mamans chassent les filles pour le mariage pour leur honneur
- La fille égale pot de vin ou marchandise pour les parents
- Les filles ne veulent pas fréquenter, elles pensent à se marier avant l'âge de 18 ans
- « *Nous gardons nos filles comme un fonds de commerce* », une marchandise pour la famille
- « *Nos filles aiment vite se marier* » c'est pour cela que nous n'avons pas le courage de les mettre à l'école
- Autrefois nos grands parents aimaient les garçons parce que les filles n'aideront jamais leurs parents, elles seront mariées ailleurs
- Les filles doivent aller loin des parents pour le Lycée et elles risquent tomber grosses précocement (prostitution)
- Certaines mamans gardent les filles pour les aider dans le ménage
- Les exemples des filles qui abandonnent l'école au profit de mariage découragent les autres parents
- Les parents n'ont pas de choix entre l'école et le voyage car beaucoup des filles voyagent au Nigéria et elles ramènent de là beaucoup de « trésor »

- Les filles elles-mêmes sont découragées suite au manque de suivi quand elles sont à l'école (les fournitures scolaires manquent)
- Le village n'a jamais vu l'importance d'une fille à l'école
- Après l'échec à un concours ou à un examen, les parents se découragent, la meilleure façon c'est de retirer leurs filles de l'école
- L'imitation : parce que beaucoup de parents retirent leurs filles dès l'école primaire, les autres veulent en faire autant (Certains parents aiment imiter les mauvais exemples)
- Il n'y a pas des filles qui ont réussi à l'école et qui donnent de bons exemples au village
- Les écoles secondaires sont loin du village, les filles n'ont pas accès
- La fille elle-même abandonne l'école pour aller chercher les biens du mariage au Nigeria, nous suivons un peu les coutumes du Nigeria
- Les parents ont peur de l'écolage (nous n'avons pas beaucoup de moyens pour tous les enfants)
- Les filles sont étrangères dans leurs propres familles dès leur naissance
- Les charges de scolarisation ne reviennent qu'aux mamans quand une fille est inscrite à l'école (Négligence de la part de certains papas)
- Les travaux domestiques et les distances par rapport aux établissements (les écoles sont éloignées des maisons) bloquent la scolarisation des filles
- L'école n'est pas faite pour la fille, en principe, sa place est à la cuisine et dans le mariage
- L'irresponsabilité de certains parents
- Le mariage précoce et forcé
- Le redoublement dans les classes (les filles ne passent pas souvent facilement en classe supérieure)
- La pauvreté des parents empêchent d'envoyer les filles à l'école : on s'efforce pour les garçons
- La mésentente dans la famille entre le mari et la femme
- Les maris préfèrent se faire du plaisir en épousant d'autres femmes au lieu de contribuer à l'éducation des filles



Quelques photos prises lors de la rencontre d'analyse de sous scolarisation des filles à l'EP Méné (Méné)

- Il n'y a pas de profit pour les parents après l'éducation de la fille : elle ramène tout chez son mari
- La mauvaise sensibilisation par les enfants qui n'ont pas fréquenté et qui reviennent mettre en exergue (exposer) ce qu'ils possèdent sans passer par l'école (Ce qu'ils ont ramené du Nigéria)
- Beaucoup d'enfants n'ont pas d'acte de naissance (dans les quartiers et à l'école)
- La méconnaissance des droits des enfants par rapport à l'éducation par les populations

Tableau d'analyse des données sur l'évolution de l'état de déperdition scolaire des filles et des garçons sur 10 ans récoltées auprès des écoles pilotes par le CDD Maroua—Mokolo

Totaux écoles publiques

Classe	Debut d'année		Fin d'année		Démissionnaires						
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	% g	Filles	% f	Différence f/g	Total	% démission
SIL	3850	2965	3410	2571	440	11%	394	13%	2%	834	12%
CP	2546	1760	2254	1532	292	11%	228	13%	1%	520	12%
CE1	2434	1708	2167	1467	267	11%	241	14%	3%	508	12%
CE2	2026	1314	1720	1137	306	15%	177	13%	-2%	483	14%
CM1	1687	1120	1510	982	177	10%	138	12%	2%	315	11%
CM2	1572	850	1402	748	170	11%	102	12%	1%	272	11%
Totaux	14115	9717	12463	8437	1652	12%	1280	13%	1%	2932	12%

Totaux Ecole Privée Catholique

Classes	Debut d'année		Fin d'année		Démissionnaires						
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	% garçons	Filles	% filles	Différence f/g	Total	% démission
SIL	1938	1236	1843	1106	95	5%	130	11%	6%	225	7%
CP	1764	1016	1703	952	61	3%	64	6%	3%	125	4%
CE1	2221	1210	2135	1139	86	4%	71	6%	2%	157	5%
CE2	1943	906	1878	860	65	3%	46	5%	2%	111	4%
CM1	1940	882	1842	849	98	5%	33	4%	-1%	131	5%
CM2	1907	745	1848	669	59	3%	76	10%	7%	135	5%
Totaux	11.713	5.995	11.249	5.575	464	4%	420	7%	3%	884	5%

Au clair, la plupart des parents n'envoient pas les filles à l'école. Pour eux, les femmes doivent préserver et transmettre les valeurs culturelles et leur identité. L'écart de scolarisation entre les deux sexes est ainsi considérable. Cette disparité résulte de plusieurs facteurs dont nous avons énuméré quelques uns plus haut.

En examinant le point de vue religieux, il ressort que les enseignements du coran n'encouragent pas l'émancipation de la femme. En effet, la religion musulmane considère qu'une fille émancipée par un grand niveau d'étude comme une fille qui ne pourra pas être une bonne femme dans un futur foyer. La femme doit passer sa vie dans un « Saré » où elle est obligée de faire la cuisine, puiser de l'eau et faire tous les travaux ménagers comme une machine à travailler. Ces aspects religieux ont une influence négative sur l'accès des jeunes filles à l'éducation.

Au regard de l'analyse, tous les facteurs qui agissent sur la scolarisation des filles sont intimement liés et agissent directement aussi bien sur le niveau d'étude des filles que sur la qualité de la formation qu'elles reçoivent. Ces multiples obstacles à l'accès des filles à une éducation de qualité ont un impact significatif sur leur maintien dans le système scolaire.

Or, le développement durable et l'éradication de la pauvreté ne seront possibles qu'en offrant une éducation de qualité à toutes et à tous, filles comme garçons. Comme les filles doivent surmonter des obstacles plus importants, il faut déployer des efforts particuliers en leur faveur pour qu'elles puissent aller à l'école et veiller à ce qu'elles terminent leur scolarité. Si on ne les scolarise pas, les filles deviendront probablement des femmes analphabètes, pauvres et elles auront moins de chances de créer une famille instruite et ouverte.

Des activités de sensibilisation hommes – femmes, des causeries éducatives avec les parents et les filles, des débats et conférences sur l'éducation de la fille, des spots de sensibilisation sont entre autres des pistes d'amélioration de cette situation critique. Bien plus, une synergie d'actions solides, efficaces et durables doit se construire autour de la scolarisation des enfants en général, de la fille en particulier pour son plein épanouissement.

Il est urgent et important de sauver l'agente féminine dans nos communautés traditionnelles quand on sait qu'avec un peu d'instruction, la vie de la jeune fille et même celle de sa famille peuvent connaître une réelle amélioration. En effet, une mère instruite est mieux disposée à rechercher le bien-être familial

Conclusion

L'inégalité dans la vie publique commence souvent par des comportements et pratiques discriminatoires et des rapports de force déséquilibrés entre les sexes au sein de la famille. Les travaux domestiques et les responsabilités sont inégalement repartis entre le garçon et la fille, le mari et la femme au sein des ménages. En général, les femmes de nos communautés traditionnelles n'ont pas le temps d'acquiescer les connaissances nécessaires pour participer à la prise de décisions dans les organes publics.

Un partage plus équitable des responsabilités entre femmes et hommes permettra non seulement d'améliorer la qualité de la vie des femmes et de leurs filles, mais leur donnera aussi l'occasion de participer au développement de la nation.

Des structures et comités de prise de décisions au niveau local qui reflètent la domination masculine empêchent les femmes de s'épanouir et de participer de façon égale à la vie économique et sociale. Le pouvoir économique de la femme de nos communautés traditionnelles est très bas. Les femmes sont loin de l'autonomie financière. Ce qui les éloigne plus encore des organes de décision.

Les traditions mettent le mariage au devant de la scolarisation. Ce phénomène présente de nombreux désagréments tant pour la jeune fille que pour la société dans laquelle elle évolue (agressions, prostitution, pauvreté accentuée etc.).

Les filles maintenues dans les Sarés en marge de l'école restent coupées du monde et de tout ce qui peut promouvoir leur épanouissement

PRESENTATION DU CDD

Créé en 1982, Le Comité Diocésain de Développement est au service des populations du Diocèse de Maroua – Mokolo et est à l'âge de maturité aujourd'hui. Il poursuit le travail d'autopromotion dans le diocèse. Si le CDD se présentait au départ comme un service qui s'occupait simplement de la coordination et de la gestion des différents projets du diocèse, son activité auprès des populations a beaucoup évolué aujourd'hui. **Il n'est plus une simple coordination des projets, mais un lieu d'accompagnement pour les organisations et structures de bases porteuses de projets.** En effet, la situation actuelle est particulièrement marquée par l'engagement des populations qui se mettent ensemble pour travailler à leur autopromotion. Et le CDD dans ce contexte essaie de s'y adapter et d'accompagner ces populations vers une véritable autopromotion humaine.

Dans ce contexte, le rôle du CDD a été bien défini. Le CDD a pour rôle d'étudier avec les représentants des groupes et les techniciens les actions de développement à réaliser. Il veille à l'accompagnement des groupes dans la réalisation et dans l'évaluation de leur travail. Il accompagne, il coordonne les groupes qui veulent travailler à la promotion humaine. Par contre, il est à préciser que le CDD n'est pas une organisation chargée de distribuer de l'argent, de financer des projets. L'argent que le CDD peut obtenir auprès d'organismes partenaires, selon les projets des comités de promotion humaine (CPH), est un moyen destiné à soutenir l'effort de la population locale pour la promotion humaine.

A travers **le volet Promotion de la Femme**, le CDD accompagne les initiatives économiques des femmes qui entreprennent individuellement ou collectivement des activités génératrices de revenus. Le volet s'occupe aussi de la structuration des groupements féminins et de renforcement des capacités des femmes en vue de la mobilisation de ces dernières pour la défense de leurs intérêts stratégiques. Des actions de sensibilisations et de plaidoyer sont entreprises pour l'amélioration de la participation des femmes aux instances de prise de décisions et pour l'envoi et le maintien des filles dans le système scolaire.

Auprès des comités et mouvements diocésains, le CDD a un rôle d'appui-conseils et de formations.

Vision du CDD

Dignité humaine intégrale par l'autopromotion : La dignité humaine intégrale (sans distinction de sexe et de religion), que le CDD vise, se fonde sur le principe de l'autopromotion, c'est-à-dire que la population doit être « acteur de son propre développement ». Il revient aux bénéficiaires de décider des actions à entreprendre pour améliorer leur situation en comptant d'abord sur eux-mêmes (ressources humaines, matérielles, financières).

Valeurs du CDD Maroua—Mokolo

Pour travailler en vue de contribuer à cette vision, le CDD veut promouvoir un certain nombre de valeurs à vivre et à partager :

- **L'autopromotion** qui est être acteur de son propre développement, avoir l'esprit d'initiative, compter sur ses capacités ;
- **La vie de bonne moralité** : c'est-à-dire l'intégrité morale, la conscience professionnelle, le refus de toutes formes de corruption, l'honnêteté, le respect de la dignité de toute personne humaine ;
- **La famille** : en concordance avec la société, chaque personne doit pouvoir respecter la vie familiale, rechercher le bien être de sa famille ;
- **Le bien commun** : dans l'objectif d'un développement communautaire, le CDD promeut le respect et la protection du bien commun, la bonne gestion des biens communautaires et de la responsabilité de tous/toutes..
- **Le bénévolat** : le travail du développement communautaire ne peut s'assurer normalement que si chacun donne de son temps de manière volontaire et sans récompense. Le bénévolat est à la base de tout développement communautaire
- **L'esprit de partage et d'entraide** : pour un développement global au niveau d'une communauté, les membres doivent mettre leurs connaissances au service des autres, s'entraider pour transformer ensemble l'environnement.

Contact

CDD Maroua - Mokolo

Volet Promotion de la Femme
Coordinatrice Technique de l'AFEP
« Association Femmes et Promotion »

Tél : +237 75212417
+237 94532133
+237 22 71 34 66

Email : danaadam.martine@yahoo.fr
afepmaroua@yahoo.fr

La méconnaissance des Droits des Filles / Femmes dans la partie Septentrionale du Cameroun Analyses et expériences de ARSF

Par

Mapaya Souleymane

Chef d'Antenne ARSF Antenne de l'Extrême Nord

Coordonateur du projet Training and support program for young single mothers
and former female detainees,

Le statut et les droits des femmes restent une préoccupation majeure des Droits Humains dans le monde. Les femmes sont continuellement opprimées, elles sont victimes de discrimination, et on leur refuse une égalité légitime aux hommes.

Pourtant, l'égalité des sexes est déjà proclamée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Elle est réaffirmée en 1979 dans la **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**. Cette Convention est ratifiée par plusieurs pays donc le Cameroun fait partie, qui s'engagent à combattre toutes les différences de traitement en défaveur des femmes en matière de l'éducation, de l'emploi, de la vie politique et du mariage.

Malgré la signature de cette Convention et l'adoption d'autres instruments internationaux du même type, les droits des Femmes continuent d'être bafoués dans le Nord Cameroun.

D'abord le taux de sous scolarisation est plus élevé chez les filles que les garçons. Parfois, d'avantage les filles quittent l'école en raison d'un mariage précoce ou de l'attitude des parents qui attendent d'elles une aide à la maison. En ce moment, si les politiques et les dispositifs de contrôle ne tiennent pas compte de ces différences, cela peut donner lieu à des inégalités quant à l'exercice des droits économiques sociaux et culturels des filles et des femmes.

La persévérance de certaines traditions, coutumes et pratiques culturelles au Cameroun, empêchent les femmes d'exercer pleinement les droits énoncés dans le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels.

Dans les Régions du Nord Cameroun et de l'Extrême Nord en particulier, la culture Peule est dominante avec toutes ses traditions (mariages précoces et forcés...). Les hommes détiennent le contrôle des activités socio-économiques, tandis que dans le Département du Logone et Chari, on y retrouve les Kotoko et les Arabes Choas qui pratiquent (les mariages précoces et forcés, mutilations génitales féminines).

La naissance d'une fille est mal venue (préférence du garçon) et l'espace politique est entièrement occupée par les hommes.

Ceci entraîne la non prise en compte des intérêts stratégiques des femmes et filles pour la participation dans les affaires publiques de leur pays.

La culture du nord Cameroun est restée différente des autres régions du pays, peut être avec ces divers traditions et plusieurs ethnies et aussi les mauvaises interprétations des lois religieuses.

La région du Grand Nord est un terrain particulièrement exposé aux violations des Droits de l'Homme particulièrement de la jeune fille et de la femme:

- Les abus de pouvoir de certains chefs traditionnels,
- Les survivances culturelles avec ces pratiques de l'excision, la servitude, usage du fouet, trafic et exploitation des enfants, torture, mariages forcés/précoces, et toutes les formes de violences à l'encontre des femmes...

Certains chefs traditionnels quand à eux sont devenus des agents insupportables, non seulement ils se sont donnés le droit de vie et de mort sur leurs sujets, mais en plus ils jouissent d'une certaine immunité qui ne donne pas son nom.

Nous avons encore en mémoire la séquestration de **Fanguette, Aminatou et Angeline**, toutes âgées d'environ 15 ans qui ont été séquestrées par un Lamido dans la région du Nord qui en fit ses amantes !

Les parents qui avaient manifesté leur mécontentement contre cette situation avaient été arrêtés et soumis à la flagellation devant la cour du Lamidat. Les enfants n'ont été libérés que plusieurs jours, après des actions des dénonciations répétées de certaines organisations des Droits de l'homme.

Il faudra dire aussi que, lorsque la discrimination à l'égard des filles et des femmes est fortement enracinée, l'exercice de leurs droits économiques, sociaux et culturels est également touché.

La préférence accordée aux garçons au sein de famille fait que les filles sont moins éduquées dans les régions du nord Cameroun. Selon l'UNESCO, La tendance au Cameroun en matière d'alphabétisation en 2008, pour les adultes de plus de 15 ans en 2008 est de 75,9% avec un taux de 84,0% des hommes et de 67,8 de femmes ;

L'inégalité dans le mariage, en matière d'héritage, prive des femmes des ressources, en ce qui concerne le régime foncier ou le logement par exemple, ceci porte atteinte à leur capacité d'exercer leurs droits économiques sociaux et culturels de manière indépendante.

Aussi, lorsque les femmes ne participent pas pleinement aux prises des décisions, non seulement leur point de vue et leurs expériences ne sont pas pris en compte dans les efforts visant à faire valoir leurs droits économiques, sociaux et culturels.

C'est le cas du Nord Cameroun, nous avons l'impression qu'il n'existe pas des femmes capables de donner leurs opinions pour le développement de ce pays ou de leurs régions.

En milieu rural, la population féminine est plus importante, malheureusement elle est exploiter dans les champs. C'est les cas chez les peuples Massa, Musgum etc... dans le Département du Mayo Dani, selon la tradition un homme de référence est celui là qui a trois à quatre femmes pouvant l'aider dans les champs et la pêche. En revanche, elles ne bénéficient que d'un pagné à la fin de la récolte ou des activités de pêche. Pourtant elles constituent la grande partie de la main d'œuvre agricole. Parfois le revenu de ce travail abattu par la famille sert à prendre une autre épouse ou encore nourrir la famille, mais, la femme ne participe pas à la prise de décision, elle exécute les ordres qui lui ont été donnés par l'homme.

Il y a certaines pratiques sociales qui constituent une violation des Droits des Femmes. Par exemple après la mort du mari, le petit frère du défunt épouse la veuve, soit disant pour l'aider avec ses enfants. Ce mariage sans le consentement de cette dernière accorde au beau frère et nouveau mari le contrôle des biens laissés par le défunt qu'il utilise à d'autres fins.

L'analyse de la situation des femmes fait ressortir que Les femmes du Nord Cameroun en général ont un accès limité à l'éducation, à la formation et à l'emploi à cause du contexte traditionnel. L'occupation des femmes dans les tâches ménagères (cuisine, ménage, courses) empêche également aux femmes d'exercer un emploi convenable.

L'on oublie les dispositions du Pacte des Droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par l'Etat du Cameroun en 1984 et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Programme d'Amélioration du Revenu Familial dans les Provinces Septentrionales (PARFAR) appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD) avait pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Malheureusement les résultats visant à améliorer le processus d'autonomisation des Femmes sont peu ou pas visibles.

Au regard de ce qui précède, nous constatons que, bien que des efforts ont été faits au niveau de loi et ratifications des textes internationaux, mais l'application de ses instruments reste négligés.

Nous suggérons que:

- Puisque le Cameroun dispose des textes et lois appréciables, que celles-ci soient applicables
- Que l'on prenne en compte la place des Filles/Femmes dans le développement économique régional;
- Les Filles/ Femmes soient reconnues dans les projets de couple ;
- Favoriser l'acquisition d'une autonomie financière.

Pour ce faire nous suggérons aux organisations des sociétés civiles:

- Il faut que les Associations intervenant dans la thématique se mettent en réseau afin d'organiser des activités de plaidoyer, de diffusion d'informations, de sensibilisation;
- Le réseau doit non seulement dénoncer les abus et violations des Droits des Filles/ Femmes, mais également permettre une appropriation des bonnes pratiques des instruments nationaux et internationaux comme un moyen de garantir à l'avenir une amélioration sensible et durable de la situation des Filles /Femmes ;
- Les actions de plaidoyer constituent un axe fondamental pour l'émancipation des Femmes au développement socio-économique.
- D'une part, le plaidoyer devra être basé sur l'obligation du respect des lois ou des mécanismes nationaux, les engagements pris par le Cameroun dans le cadre des Conventions internationales relatives aux Droits des Femmes.
- Que l'Etat assure la promotion socio-économique de la jeune fille
- Que l'Etat ou les personnes de bonne volonté soutiennent les associations œuvrant dans la thématique pour réduire les dysfonctionnements et les abus liés aux violations faites aux femmes et en particulier l'autonomisation de la femme.
- Impliquer les leaders politiques et les autorités religieuses dans la lutte contre ces pratiques.



Atelier d'Education aux Droits Humains, animé ici par Mapaya Souleymane

Contact

Association Internationale pour la Promotion et la Protection du Statut des réfugiés et les Droits Humains

Antenne de l'Extrême Nord à Maroua

Tél: +237 77 28 33 41

+237 95 77 44 51

Email : maroua.arsfinternational@yahoo.fr

Pourquoi les Femmes ?

Analyses et Expériences du GIC AVENIR FEMMES

Par

Mme Fadimatou Toukour, M. Greg Kohn Nken et Mme. Mouyiché Charlotte
Présidente de GICAF / Coordonateur de GICAF / Trésorière

Les femmes sont à la base de l'évolution de toutes les sociétés en général et africaine en particulier. Dans la région de l'Extrême Nord, la mise à l'écart des Femmes du processus de développement et de la lutte contre la pauvreté n'a fait qu'accroître le pouvoir des hommes dans cette société essentiellement patriarcale, marginalisant un peu plus la femme.

La gente féminine est la moins lettrée, la plus pauvre et la plus contaminée par le VIH /Sida. Toutes ces calamités subies par les femmes, les fragilise pour en faire des proies faciles et manipulables par certaines personnes sans scrupules.

L'association Avenir Femme (AAF) a été mise sur pied dans un environnement dans lequel les femmes sont les plus pauvres, marginalisées, analphabètes et prisonnières des pesanteurs socio culturelles de tout genre. Ces femmes très souvent victimes de violences sexuelles sont particulièrement vulnérables aux IST et au VIH /Sida. Toutes ces contingences limitent l'accès à l'information et à la formation de la gente féminine qui faute d'instruction est de fait écartée des centres de productions et de décisions de la région et du pays.

Dans le but de redonner à la femme sa dignité d'épouse, de mère et de sœur, AAF s'est fixée les buts d'éduquer, de former et de plaider pour les femmes et les jeunes filles de la région de l'Extrême Nord afin de contribuer à l'élévation de leur niveau de vie et de leur bien être tant moral que matériel. Cette mission ardue est effectuée depuis le 20 Octobre 1995 date de création de l'association, lorsqu'un groupe de sept femmes se mirent ensemble pour redonner de l'espoir à d'autres femmes.

Plus de douze mille personnes ont bénéficié des formations du Centre Avenir Femme, des conseils du Berac ou des produits de la boutique Avenir Femme.

Le relèvement du niveau de vie de la femme passe par le changement de mentalité des populations et surtout celui de la femme. Il est important que celle ci croit elle-même en la lutte qu'elle mène pour son émancipation ; ainsi, les mères d'aujourd'hui ne feront pas subir à leur filles les affres qu'elles ont vécues dans leur jeunesse (mariage, précoce ou refus d'être scolarisée) en posant des actes simples qui offre à leur petite fille la chance d'acquérir et de vivre ce qu'elles n'ont pas eu.

Ces actes sont simples mais difficiles à poser au regard des contraintes socio culturelles et religieuses qui entraînent réprobation et parfois amènent les parents à être ostraciser au sein de leur famille ou de leur communauté religieuse.

Convaincue que seule la connaissance affranchira la femme, l'AAF met un accent particulier sur la formation et l'insertion professionnelle de ses formées dans le milieu du travail.

C'est ainsi que AAF prend en charge des femmes et filles négligées, très souvent considérées comme citoyennes de seconde classe, pour en faire au terme de leur formation des personnes respectables et admirées.

La femme dans la région de l'Extrême Nord doit cesser d'être une citoyenne entièrement à part pour devenir une citoyenne à part entière !!!

L'EDUCATION POUR AFFRANCHIR LA FEMME

Le développement des filles et femmes passe par l'acquisition d'un pouvoir économique réel, chose assez difficile lorsqu'on est illettrée et sans formation. Soumises au mariage précoce et/ou forcé, - la moyenne d'âge d'après les statistique pour le mariage des jeunes filles est de 14 ans – ces filles sont très souvent répudiées pour une peccadille.

Les nouvelles divorcées manquant du minimum vital, ne tardent pas à se retrouver dans les rues pour grossir le nombre de prostituées ou bien elles pratiquent une prostitution informelle en multipliant les amants pour satisfaire leurs besoins financiers. Inconscientes ou pas du tout informées des risques encourus lors des rapports sexuels non protégés, ces femmes dont la seule inquiétude est de ne pas être enceinte- on ne tolère pas les enfants nés hors mariage – se laissent entraîner par des partenaires mariés qui usent et abusent d'elles avant de les jeter, au propre comme au figuré.

Ces hommes mariés à plusieurs épouses usent de la grosseur de leur porte feuille et de l'état de nécessité de ces femmes pour en faire leur objet sexuel.



LE TÉMOIGNAGE DE NAFISSA

Les traditions culturelles exigent que le couple ait un enfant dès la première année de mariage ce qui constitue une preuve de fertilité de la femme ; il en découle ainsi que lorsque le couple se sépare au bout de deux ou trois ans – le mariage ne dure parfois que le temps du mois ramadan soit une trentaine de jours – 75% à 85% des femmes divorcées rentrent chez leurs parents avec au moins un enfant dont le géniteur ne s'occupe jamais.

Enfin il se pose un problème de communication. Les femmes pour la plupart ne parlent que leur langue vernaculaire parce que peu ou pas du tout scolarisées. Aujourd'hui néanmoins, on rencontre beaucoup de femmes désireuses d'apprendre un métier ou d'accéder à l'enseignement primaire ou secondaire.

C'est ainsi qu'intervient le Centre Avenir Femme (CAF) qui est une composante de l'Association Avenir Femme, pour former ces femmes et filles aux métiers de l'habillement, en transformation alimentaire, à l'alphabétisation et au Certificat d'étude primaire (CEP). Le groupe cible du Centre Avenir (CAF) est constitué des adolescentes en déperdition scolaire ; des jeunes filles victimes des mariages précoces et forcés ; des jeunes filles et femmes désirant apprendre un métier ; des femmes et jeunes filles pauvres ou en difficulté.

Le Centre Avenir Femme est un centre de formation sociale et non formelle. Il tient compte de l'environnement des filles et femmes défavorisées et contribue ainsi à la réduction de la pauvreté par l'insertion des formées qui pourront désormais mener une vie épanouie à travers leur activité économique.

L'approche de formation du Centre implique également les anciennes formées d'Industrie d'Habillement ayant leur atelier de couture qui sont des Formatrices Installées Associées (FIA) du Centre.

Elles assurent les formations en couture de courte durée à un autre groupe cible défavorisé, constitué de femmes ménagères âgées de 20 à 40ans incapables de suivre la formation dispensée au CAF.

Depuis sa création à ce jour, le Centre Avenir Femme a formé plus de 3000 femmes et filles dans les domaines sus cités ; certaines se sont installées à leur propre compte et se prennent en charges.

Les activités du Centre Avenir Femme ont été réalisées grâce au financement reçu par les bailleurs de fonds allemand par le GIC Avenir Femme / Association Avenir Femme : Service Allemand de Développement (DED) ; Pain Pour Le Monde (PPLM) ; Journée Mondiale de la Prière (JMDP).

J'avais 15 ans, je parlais en classe de cinquième ; je voyais souvent ce monsieur venir à la maison s'entretenir avec ma mère et le grand frère de mon père. Chaque fois qu'il venait, on me demandait de lui donner de l'eau à boire. Je n'avais jamais pris le temps de le regarder en face, puisqu'il était grand et c'était impoli de regarder un « grand » en face. De surcroit un homme.

Ma vie a basculé le jour où ma mère m'a interdit de sortir pour me rendre à l'école, parce qu'il devait avoir un mariage le lendemain à la maison. J'ai immédiatement pensé à ma sœur aînée qui approchait la vingtaine. Au coucher du soleil, je ne savais toujours pas qui devait se marier. On m'a amenée prendre un bain et on m'a mis le henné sur les mains et aux pieds ; ce qui est normal, toutes les filles mettent le henné lorsqu'il ya un mariage à la maison. J'ai su que c'est moi qu'on mariait lorsque mes cousines se sont mises à me féliciter. Je n'en revenais pas ! Mon mariage avait été négocié à mon insu. J'ai supplié mon père d'annuler le mariage, il m'a répondu que tout avait été arrangé par ma mère et son frère.

Le lendemain du tegal (cérémonie traditionnelle du mariage), on m'a accompagnée dans mon foyer à Mora, ville situé à une soixantaine de kilomètre de Maroua. Puisque je ne cessais de pleurer, certaines amies qui me consolait m'ont donnée des culottes que je pouvais mettre si je ne voulais pas que mon « mari » me touche. Lorsque mon mari m'a approchée dans la nuit, je me suis refusée à lui ; j'avais ma culotte sur moi et le fait qu'il y avait beaucoup de gens à la maison l'empêchait de faire du bruit. La cérémonie terminée, un mois après le mariage, nous n'étions plus que deux à la maison. Nous passions nos nuits à nous battre, lui essayant de coucher avec moi, moi résistant à toute approche. Je me couchais vêtue, du slip, d'une culotte et d'un pantalon, indépendamment de la température extérieure.

Je dormais peu, j'avais les très tirés ; je récupérais en journée puisque je n'allais plus en classe. Malgré sa force, je lui résistais ; deux mois après le mariage, celui-ci n'avait toujours pas été consommé. Je ne me lavais que lorsqu'il était sorti ou quand nous avions des invités à la maison. Pendant une semaine, il ne m'a pas embêtée, j'ai pensé qu'il avait compris et qu'il voulait me divorcer comme je le lui demandais depuis le début. Un matin il a dit qu'il allait au marché pour son commerce ; il m'a donné l'argent de ration et est parti. Moins d'une demi-heure après, je me suis déshabillée pour me laver. La douche était hors de la chambre comme dans la plupart des concessions. Après mon bain, j'avais juste un pagne enroulé autour de la poitrine. Je suis entrée, dans la chambre, j'ai défais le pagne pour me oindre le corps avec une lotion, c'est à ce moment que j'ai été percutée par quelque chose. Avant que je n'aie eu le temps de réaliser ce qui se passait, mon « mari » était sur moi. Il était entré dans la chambre pendant que je me lavais, il s'était déshabillé et avait attendu caché derrière la porte. Il a physiquement plus fort que moi. J'ai essayé de me battre, de le repousser, en vain. Il a fait ce qu'il a voulu... ensuite il est parti. J'étais sonnée. Je suis repartie à la douche pour me nettoyer et prendre un autre bain.

Malgré les précautions que je prenais, il avait toujours le dessus sur moi. Je suis tombée enceinte et j'ai donné naissance à un garçon. Comme cela se fait généralement, je me suis rendue chez mes parents après la naissance de l'enfant. Le climat était tendu entre ma mère et moi. Au bout de trois mois, mon « mari » a demandé que je rejoigne mon foyer. J'ai prétexté que l'enfant était malade ; il s'est déplacé pour venir me voir chez mon père. Il a insisté tant et si bien qu'au bout de cinq mois, les pressions de ma mère m'ont fait rentrer chez mon mari. Je me suis promise de ne plus tomber enceinte. Je ne pouvais plus me refuser à lui ; grâce aux conseils des femmes plus âgées, je refusais de me donner à lui pendant la période d'ovulation. J'ai tenu pendant deux ans avant de retomber enceinte. J'étais désespérée ; durant ma grossesse, je suis venue à Maroua où j'ai rencontré les anciennes camarades du collège. Elles étaient en classe de première et les moins intelligentes étaient en classe de seconde.

J'étais malheureuse !!!

Durant ma grossesse, j'ai gardé une partie de l'argent que je devais utiliser pour faire le trousseau du bébé ; je souhaitais partir après l'accouchement chez mes parents et ne plus revenir. Cet argent devait me servir pour faire un petit commerce de cacahuète (namawagi) pour la subsistance de mes enfants. Quelques semaines après mon accouchement, l'enfant est tombé malade puis est mort. J'ai dit à mon mari que je ne me sentais pas bien et que je devais me reposer auprès de mes parents, comme je m'y attendais il a refusé. J'ai insisté, mais il a opposé une fin de non recevoir. J'ai planifié mon voyage pour Maroua j'ai attendu qu'il soit parti faire son commerce, la dame qui gardait mon argent est parti m'acheter un billet pour Maroua. Nous avons attendu qu'on fasse l'appel des passagers. Je suis entrée la dernière dans le véhicule avec mon fils au cas où un de ses amis serait à la gare routière. Le temps qu'on le prévienne je serai très loin.

A mon arrivée à Maroua, ma mère m'a posé des questions sur mon « mari », j'ai dit que j'avais reçu son autorisation avant de voyager et que c'est lui qui m'avait donné l'argent du bus. Quarante huit heures après mon arrivée à Maroua mon mari est venu voir mes parents pour demander mon retour auprès de lui. Il leur a dit que j'avais quitté mon foyer sans l'avertir. Les pressions pour me faire rentrer à Mora ont recommencé. Mon mari revenait chaque weekend demandait mon retour. Un jour lasse du bavardage de ma mère, je ne sais d'où m'est venue le courage de lui dire « si tu aimes mon mari, va vivre avec lui, je n'irai plus jamais à Mora ». Ma mère était interloquée ! Mon « mari » a décidé de prendre l'enfant puisque je ne voulais plus de lui ; il ne savait pas qu'il me rendait un grand service en emmenant l'enfant. J'ai fait les bagages du petit, je l'ai embrassée et j'ai dit au revoir à mon ex mari.

Selon la tradition, il devrait me divorcer puisqu'il n'y avait plus rien entre nous ; il a refusé de le faire m'empêchant ainsi de me remarier. Plus de deux ans plus tard, mon père m'a appelée et s'est excusé pour tout ce qui j'avais vécu, il a décidé de demander à mon ex mari de me divorcer officiellement. Mon père s'est rendu à Mora auprès de mon mari et le divorce a été prononcé. J'ai repris mes études, j'ai suivi une formation en couture et une autre en informatique.

Beaucoup de gens vont me juger, se demander comment on peut accoucher un enfant et ne pas avoir de la peine à le voir partir ? C'est facile de parler quand on n'est pas à la place de la personne qui subit au quotidien. Un de mes enseignants disait : « un jour dans un mauvais mariage pèse plus lourd que de transporter un sac de ciment sur la tête, de Fignil à Maroua. » Je vous laisse réfléchir.



L'action d' AAF au quotidien

La politique de Women Empowerment initié par l'association avenir femme, consiste à remettre le pied de la femme à l'étrier de l'éducation et de la production. Il serait facile de jeter l'entière responsabilité de l'échec de la femme sur l'homme, la lourdeur des traditions culturelles et la religion, alors que les femmes elles mêmes ne produisent aucun effort pour se sortir de la situation dans laquelle elles se trouvent.

La motivation intérieure doit précéder la motivation extérieure. L'AAF a engagé des plaidoyers pour retarder l'âge de mariage des filles, amener les parents à exiger les mariages civils qui protègent leur fille et non pas seulement la cérémonie traditionnelle qui laisse court à l'homme de divorcer quand il veut son épouse. C'est grâce à cette politique d'empowerment que des ménagères illettrées de 40 ans d'âges apprennent la couture pour soutenir l'effort du mari au foyer pour le bien des enfants.

Contact

GIC Avenir Femmes

Tel: + 237 75 02 42 99

Email: gicavenirfemmes@yahoo.fr

Les Femmes du Nord Cameroun *Analyses et Expériences de ASSEJA*

Par

Xavier Zingui
Responsable ASSEJA

La ratification par le Cameroun de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme (CEDEF) et de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) successivement en 1994 et 1999 a consacré son adhésion aux idéaux de promotion et de protection des droits des femmes et des enfants.

En outre, le Cameroun s'est engagé dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en vue de leurs atteintes. C'est là, autant d'éléments qui contribuent à démontrer la volonté non seulement des pouvoirs publics, mais aussi de tous les acteurs de la société civile qui, au quotidien, se battent pour promouvoir le respect des textes en vigueur. Par ailleurs, sur le plan interne, la constitution de 1996 et le code pénal, consacrent l'égalité de tous. C'est dans cette optique que le Gouvernement et ses différents partenaires n'ont ménagé aucun effort pour le respect des dispositions de ces textes et surtout leur mise en œuvre.

Toutefois, malgré ces dispositions, il reste et demeure que, le vécu quotidien de certaines couches sociales, en l'occurrence la jeune fille, reste influencé par des pratiques qui ne facilitent pas toujours leur épanouissement et même leur insertion socio professionnelle. D'où l'importance de cette analyse sur la situation socioculturelle et économique de la fille du Nord-Cameroun.

Il est question de faire l'état des lieux de la situation socioculturelle de la fille du Nord, d'évoquer les pesanteurs liées à sa difficile insertion dans la société. Il sera également opportun de mentionner les actions jusqu'ici menées par les parties prenantes, parmi lesquelles les réalisations de l'ASSEJA dans le cadre de la mise en œuvre de la CDE et de la CEDEF à travers entre autre ; l'identification, la formation et même de la réinsertion socioprofessionnelle de la fille du Nord Cameroun.

Etat des lieux de la situation socioculturelle et économique des Filles et Femmes du Nord Cameroun

La réalité sociale

Il apparaît nécessaire, pour mieux apercevoir le quotidien de la fille du Nord Cameroun, de partir du quotidien que vivent celles-ci.

Fatimé, 16 ans et orpheline de père, a été contrainte par sa maman à laisser tomber l'école pour contribuer aux charges de la famille. Aînée des enfants, elle s'est alors lancée dans la prostitution alors qu'elle n'avait que 14 ans, afin d'aider sa maman à s'occuper de ses quatre petits frères.

Leila n'a jamais été inscrite à l'école et n'a pas d'acte de naissance. A l'âge de 13 ans, elle a été mariée à l'un des amis de son père, âgé de 40 ans. Suite aux multiples bastonnades, elle a fui le mariage avec un enfant en charge et se trouve obligée de faire le petit commerce pour s'occuper de son enfant. Son papa qui voulait qu'elle reste en mariage ne veut plus entendre parler d'elle, car « c'est à cause d'elle que la famille reste pauvre ».

Marceline, a été envoyée en mariage à 13 ans, ne supportant pas les grossesses, elle a fait deux fausses couches et a été répudiée par son mari qui l'accusait de tuer ses enfants. Elle n'avait jamais été à l'école car dans sa famille l'école est faite pour les garçons. Les filles pour le mariage et la cuisine. Elle est revenue en famille où elle assiste sa maman dans la fabrication et la vente du vin local.

A la suite des histoires de ces trois jeunes filles à qui nous avons attribué des pseudonymes, il est clair que pour leurs parents, l'éducation n'est pas une priorité pour la jeune fille. Ils donnent donc très tôt leurs filles en mariage, dès 09 ans, rarement comme première épouse, souvent à des personnes très âgées.

La jeune fille est soit enfermée et violentée, soit poussée dans la rue. C'est ainsi que Leila est devenue la risée de la famille parce qu'elle a quitté son mari, Fatimé contrainte à la prostitution et Marceline est devenue malgré elle vendeuse de « Billi-Billi ».

Les pesanteurs encore d'actualité

Parler des pesanteurs ici nous permet d'évoquer les différents aspects qui favorisent et maintiennent la fille du Nord dans sa posture de victime de la société traditionnelle.

Le mariage précoce est-il une «institution»?

Pour Fonkoua (2006), « on peut observer pour le monde africain traditionnel que la femme est reconnue essentiellement dans la société comme donneuse de vie et nourricière ». En effet, cette réalité est manifeste dans la partie septentrionale du Cameroun. Ici, les rôles essentiels de la jeune fille sont réduits à donner la vie et nourrir la famille. Ainsi au regard du développement et surtout de la modernisation, laisser la jeune fille aller à l'école ou alors s'émanciper comme celles de son âge, devient un risque, car il sera désormais difficile d'avoir le contrôle sur elle. Alors, redoutant le danger de la perte, il vaut mieux l'envoyer en mariage très tôt.

Ce phénomène est assez récurrent à Maroua dans la région de l'Extrême Nord, quelque soit le statut de la famille. Pour les familles à faibles revenus, la fille est un produit qu'il faut envoyer en mariage pour avoir de temps à autre des revenus. « La marchandise » ainsi placée, lorsqu'il n'y a pas d'opposition, bénéficie d'une grande estime. Dans le cas contraire, son refus est source de division et de mécontentement.

Cette pratique, jugée normale ici, a longtemps marqué les communautés, au point où il est devenu difficile de s'en débarrasser. Aujourd'hui, il est fréquent de rencontrer des parents retraités, qui décident un matin que la fille n'ira plus à l'école et choisissent le mariage pour elle. Pour d'autres, l'école n'est pas utile à la fille, il n'est donc pas question de perdre l'argent. Il est plus important, pour la jeune fille de séjourner auprès de sa maman pour se préparer à sa future vie. Cela lui est plus utile puisqu'elle aura son mari et ses futurs enfants dont il faudra s'occuper.

Conséquence, à 13 ou 14 ans, un soir au coucher du soleil, elle sera « déportée » du « saré familial » au « Saré conjugal ». Elle trouvera le phénomène très normal, car les autres dans son entourage sont passées par là.

Les mutilations génitales

Cette pratique encore d'actualité dans plusieurs localités du grand Nord, s'est enracinée au fil du temps. Ceci avec le silence complice des autorités traditionnelles et religieuses. Plus grave encore, cette pratique devenue systématique dans certaines communautés, est soutenue par une certaine catégorie de femmes, qui en ont fait un métier ou un fonds de commerce. Il s'agit des « exciseuses ».

En effet, ces exciseuses, qui pour la majorité en ont été victimes, ne font que perpétuer une tradition qu'elles ont trouvée, au mépris des conséquences physiques et psychologiques subies par les victimes. Ici, la femme est limitée au rôle de procréatrice et gardienne du foyer. La raison généralement évoquée ici est qu'il fallait empêcher à la jeune fille de connaître l'homme avant son mariage, car une bonne femme, c'est celle qui va en mariage sans avoir connu l'homme avant.

Le poids des traditions/coutumes

Sur le plan socioculturel, l'émancipation peut être faite sur plusieurs domaines : scolaire, traditionnel, et religieux. S'il apparaît clairement que ces types d'émancipation sont importants, il s'avère aussi primordial de savoir qu'elles se veulent inclusives. Toutefois, une mauvaise interprétation des différentes formes d'émancipation suscitées peut être source d'incompréhension. Le Nord Cameroun reste marqué par cette réalité qu'on ne saurait ignorer à savoir que la religion musulmane influence énormément les pratiques culturelles.

En réalité et au regard des faits, la religion ici garde la femme dans la posture de celle qui joue les seconds rôles. C'est avec force qu'on vous rappellera que le Saint Coran dans la Sourate de An-Nissâ au verset 12 dit que « **les hommes ont autorité sur les femmes en raisons des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens** ».

Pour le Dr Abdul-Razaq Ibn Abdul-Mouhsin Al Badr, d'après cette Sourate, l'autorité de l'homme sur la femme compte parmi les faveurs qu'Allah lui a accordées. En font également partie, la plénitude de sa raison, sa sagesse, sa patience, sa vigueur, son endurance et enfin sa force physique bien supérieure à la femme.

C'est pour cette raison qu'on a donné à l'homme des droits sur la femme. Est-ce pour cette raison qu'elle doit rester enfermée dans le Saré loin de toute émancipation ?

Que dire donc curieusement de ce verset coranique qui dit en substance, que la femme devrait être éduquée, même s'il faut aller chercher cette éducation en Chine.

À côté du Coran, certaines pratiques devenues régulières se sont installées comme des normes dans l'environnement socioculturel. Faut-il encore le rappeler, la coutume est source de droit. Alors, est-ce au nom de cette coutume qu'il faut envoyer la fille en mariage à 12 ou 13 ans alors que son corps est encore en plein développement ? Loin d'être fixé sur cette interrogation, il est opportun de voir le rôle du silence passif et complice de ces communautés envahies par la pauvreté et la précarité quotidienne.

La pauvreté

La situation socioculturelle et économique dramatique que vivent les filles et femmes du septentrion du Cameroun est visible à travers certains faits, qui peuvent être considérés comme étant les différents visages de la pauvreté.

D'après le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)**, cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, dans les régions de l'Extrême Nord et du Nord, le taux de pauvreté reste le plus élevé. Près de 2 personnes sur 3 sont pauvres. Le taux d'extrême pauvreté y est aussi élevé, 41% à l'Extrême Nord et 31% au Nord.

La troisième enquête camerounaise auprès des ménages a permis d'identifier les déterminants microéconomiques de la pauvreté, c'est-à-dire les facteurs qui sont causes de pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de la population. Il s'agit entre autre de la taille du ménage, du niveau d'instruction et du groupe socioéconomique auquel on appartient.

La taille du ménage

D'après le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, quelque soit l'âge ou le sexe d'un individu, sa présence dans le ménage contribue à faire baisser le bien-être du ménage. Au Nord Cameroun, il apparaît que les ménages pauvres ont plus de membres. Nous trouvons des ménages de 08, 10 et même 18 enfants en moyenne.

Anah est une jeune fille actuellement encadrée par l'ASSEJA. Son père, Militaire retraité est aujourd'hui âgé de 63 ans. Il a 05 femmes et 17 enfants. Une des femmes est enceinte et accouche bientôt.

Quant à **Djamilatou**, son papa est un ancien serveur dans un restaurant de Maroua. Il est âgé de 66 ans et a 03 femmes et 25 enfants dont 13 seulement sont en vie. Les autres sont décédés de suite de maladies diverses et surtout des difficultés de prise en charge. Elle n'a pas eu la chance d'être choisie parmi les enfants qu'on envoyait à l'école, car les moyens du parent ne le permettaient pas.

On peut remarquer ici que la polygamie a fait son lit. Le poids des charges oblige le chef de famille à établir la discrimination comme règle. Certains garçons iront à l'école et au cas où l'école s'avère difficile, ils pourront s'occuper du petit bétail de la famille. Pour les filles, rien à faire, c'est systématiquement le mariage. Le premier prétendant qui se pointera sera servi. Question de subvenir aux nombreuses charges de la famille et surtout que la jeune fille est une charge en moins.

Le niveau d'instruction

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) nous révèle que, lorsque le niveau d'éducation du chef de ménage et celui de son conjoint s'accroissent, cela contribue à améliorer de manière importante le bien-être du ménage. Un ménage dont le chef a fait des études primaires améliore sa consommation par équivalent adulte de 11%. Cet effet est respectivement de 28%, 38% et 75% pour un ménage dont le chef a un niveau d'étude secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle et supérieur.

Au regard de ces données, hélas, il faut reconnaître que la partie septentrionale a accusé un retard dans la scolarisation des populations. Selon Jean Yves MARTIN, dans [l'Ecole et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional](#), « **en 1914, après 30 ans de présence Allemande au Cameroun, il y a 634 établissements scolaires pour l'ensemble du Cameroun et 01 seul pour le Nord** ». Il apparaît que ce retard a fortement contribué et favorisé malheureusement cet état de chose, qui aujourd'hui, et au détriment des communautés, est l'un des facteurs qui causent la pauvreté.

Sans vouloir fataliser, on est loin de solutionner cette situation au regard du nombre d'enfants que nous retrouvons au sein des familles.

Le groupe socioéconomique

Le groupe socioéconomique auquel on appartient a également un rôle à jouer dans le niveau de vie du ménage. En effet, dans le grand nord, les communautés vivent beaucoup plus de l'agriculture et du petit commerce. Toutefois, lorsque nous prenons en considération les sols pauvres et arides, un climat chaud et sec interrompu par une courte saison de pluies d'environ 3 mois, le quotidien des populations, pour l'essentiel rurales, devient assez difficile. Dans ces conditions, on est contraint de consommer le mil de façon régulière et au quotidien.

Si les paysans justifient leur attitude par le fait que le revenu est insignifiant, cette situation n'est pas seulement propre aux personnes vivant de l'agriculture ou du petit commerce. Plusieurs fonctionnaires retraités sont passés par là. Le père de Anah par exemple est un militaire à la retraite. C'est lorsqu'il va en retraite qu'il décide d'envoyer toutes ses filles en mariage.

La lutte contre les fléaux qui entravent l'épanouissement des filles et femmes du septentrion reste d'actualité au regard des nombreuses initiatives observées de part et d'autre. Ce combat semble d'autant plus difficile parce que la femme reste reléguée au second plan dans toutes les initiatives. Elle est rarement consultée, même lorsqu'il s'agit de parler de son développement. C'est ce à quoi s'attèle les différents partenaires au développement.

LA DIFFICILE LUTTE

L'apport des partenaires au développement

Au clair, depuis quelques temps, des changements sont assez perceptibles au niveau des actions non seulement du gouvernement, mais aussi des associations et des partenaires au développement.

Les pouvoirs publics

En effet, plusieurs actions ont été menées au niveau national et local. On peut relever, la nomination des femmes des régions septentrionales à des postes de responsabilité. Le cas du Ministère de l'Education de Base. La création des établissements scolaires primaires, secondaires et supérieurs. Les programmes de promotion de l'éducation sont une réalité. Le grand nord est devenu une zone d'éducation prioritaire.

La création d'un Département ministériel pour la promotion de la femme et de la famille, qui aide et accompagne les femmes dans de nombreuses initiatives. Il assiste entre autres les femmes victimes de violence à travers l'écoute, l'accompagnement et le conseil. Il existe dans toutes les Délégations Régionales, Départementales, d'Arrondissement et dans les Centres de promotion de la femme, des services chargés de l'écoute. Ces séances permettent d'apaiser, de rassurer, et de redonner confiance à la femme violente ; puis de négocier avec elle le moyen de recours le plus adapté à son cas.

Par ailleurs, de nombreuses actions sont entreprises en faveur de la lutte contre les maux qui entravent l'épanouissement de la jeune fille. Plusieurs actions du gouvernement sont à encourager dans ce sens. Le cas de la promotion des Activités Génératrices de Revenus au niveau des femmes exciseuses.

En clair, le mercredi 1^{er} Aout, 2012, plusieurs femmes du département du Mayo Sava dans la région de l'Extrême Nord ont pris l'engagement d'abandonner la pratique pour s'inscrire dans une perspective de développement.

Sur le plan juridique, la loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972 affirme dans son préambule son attachement ;

- Aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948,
- A la Charte des Nations Unies,
- A la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples signée le 26 juin 1986 et ratifiée par le Cameroun le 29 décembre 1987.

Toutes les conventions internationales y relatives et ratifiées par le Cameroun.

En outre, sur le plan pénal la jeune fille bénéficie d'une protection particulière au Cameroun. Le Code pénal camerounais en ses articles 294, 295, 296, 345, 346, 347, 350, 356 et 357 protègent les jeunes filles mineures contre : le proxénétisme, les abus sexuels (viol, inceste, etc.), toutes formes d'outrages à la pudeur, la participation à toutes productions à des fins pornographiques, le mariage forcé, l'exigence abusive de la dot et les violences physiques.

Au delà de ces actes d'envergure, les questions auxquelles il faut répondre sont clairement posées. Comment faciliter l'autonomisation de la femme ? Comment réduire les disparités homme-femme dans tous les secteurs ? Comment envisager une meilleure intégration de la femme dans le processus de scolarisation ? Faut-il un changement de regard afin de faciliter l'intégration de la femme ? Ce sont des réponses à toutes ces interrogations que les acteurs du développement apportent, à travers la mise en œuvre des projets de développement.

Les ONG et autres institutions

Il faut dire ici que ces actions ne viennent en aucun cas enlever la fille ou la femme du Saré, mais il est question en allant dans le Saré d'être prêt à y aller et de pouvoir être utile autant à la famille qu'à la société. Avec un peu d'instruction, la vie de la jeune fille et même celle de sa famille peuvent connaître une réelle amélioration.

En effet, une mère instruite est mieux disposée à recevoir et à mettre en pratique, pour le bien-être familial, les bons conseils relatifs aux soins de santé primaires, à l'alimentation, aux techniques pluriculturelles modernes, ainsi qu'aux techniques de gestion, vulgarisés par divers centres de formation et d'animation pour femmes.

L'ex-Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, le reconnaît lorsqu'il déclare : "aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles et l'émancipation des femmes. [...] La pleine participation des femmes donne des résultats immédiats : les familles sont en meilleure santé ; elles mangent mieux ; leur revenu et leur épargne augmentent. Or, ce qui est vrai pour les familles l'est aussi pour les collectivités, et finalement pour des pays entiers."

L'action de l'ASSEJA

L'Association Enfants, Jeunes et Avenir (ASSEJA), a été créée le 14 Octobre 1994. Elle est enregistrée comme ONG à travers l'arrêté N° 000420 A/MINATD/DAP/SDLP/SAC. Le siège se trouve à Yaoundé. Sur le plan régional, ASSEJA est représentée par 04 Antennes régionales : Bertoua pour l'Est, Ebolowa pour le Sud, Bamenda pour le Nord Ouest et Maroua pour l'Extrême Nord, 03 bureaux relais ; Ambam, Kumba et Garoua Boulai. Il y a également un Centre d'Accueil et d'Education de Nyom II, dans l'arrondissement de Yaoundé Ier.

Quelques axes d'interventions et les résultats obtenus

1. Encadrement, formation des jeunes et promotion des droits sociaux

Méthodologie

- Sensibilisation et identification des enfants et des jeunes en difficulté ;
- Entretiens, écoutes, conseils et counselling ;
- Encadrement et formation des jeunes
Séances d'éducation à la vie et causeries éducatives ;

Résultats :

- 5555 jeunes enregistrés (Yaoundé, Bertoua, Maroua, Bamenda, Ebolowa...) ;
- 2223 enfants en difficulté, encadrés et formés en divers métiers dans les régions du Centre, de l'Est et de l'Extrême Nord.;
- 435 jeunes réinsérés en familles;
- 288 enfants réintégrés dans le système scolaire classique;
- 419 jeunes environ soutenus à travers des micros projets de façon ponctuelle;
- 2010 enfants victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales réhabilités;
- 14 ateliers productifs d'apprentissage ouverts pour la formation des enfants à Yaoundé;
- Plusieurs études menées notamment sur l'exclusion induite par le VIH/SIDA, sur l'habitat social, sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, sur le travail des enfants dans les mines et carrières,...

Dans le volet des publications, il y a :

Le bulletin d'information trimestriel Jeun' Action Développement (JAD)
Le bulletin d'information Trafic News,
Le E-Bulletin City Infos,
La tribune communautaire,
Des livrets sur des thèmes liés à l'économie familiale, l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, etc.
Développement social et économique du Cameroun : la contribution des ONG

(Tome I et II)

Encadrement et accompagnement des familles et des promoteurs d'AGR

Méthodologie

- Information/sensibilisation et identification des groupes ;
- Appui à l'organisation et structuration des groupes ;
- Renforcement des capacités ;
- Appui technique, matériel et suivi des activités ;

Mise en contact des groupes avec les établissements de Micro finance

- 176 Groupes accompagnés dans l'élaboration des textes de base et la légalisation, dont 163 légalisés
- 8 Unions de GIC créées
- 116 Sessions sur différents thèmes
- 112 Sessions pratiques sur les Activités Génératrices de revenu

Amélioration du cadre de vie des populations et promotion du développement participatif

- Appuis matériels et techniques
- Impulsion et formalisation des partenariats entre les administrations locales, les populations et les ONG
- Travail /Réseautage

Résultats

- 54 projets d'accès à l'eau potable (extension des réseaux, constructions des bornes fontaines communautaires, construction des forages équipés de pompe à motricité humaine, aménagement de sources avec escaliers d'accès);
- 24 projets d'accessibilité dans les quartiers et à l'habitat (aménagement des routes, construction d'escalier avec voie circulaire, aménagement de servitudes, construction des ponceaux en matériaux définitifs).
- 24 projets relatifs à l'assainissement (curage, des rivières, construction des caniveaux avec dalles de couvertures, renforcement des capacités matérielles et structurelles des OCB, pré-collecte des ordures ménagères et redynamisation du tri sélectif des ordures ménagères, désinfection et dératisation);
- 13 projets d'accès aux infrastructures sociales de base dans les quartiers (construction et réhabilitation des toilettes publiques, construction des réseaux d'éclairage public);
- 54 ateliers et sessions de formations organisés sur la participation communautaire, le montage des microprojets communautaires, la décentralisation, le plaidoyer, la gestion des ouvrages communautaires, la propriété foncière, etc.
- 09 protocoles de collaboration signés avec 7 communes de Yaoundé, de Maroua I et Bertoua I
- 06 réseaux mis en place (RODY3, ROCB5, RADECY5, 7, RECADY 2 RAPDECOM,...)

Grâce à ses multiples interventions, ASSEJA est impliquée dans plusieurs réseaux des acteurs de la Société Civile et est coordonnatrice du RODEUR et PCA du CONGAC, membre du Conseil d'Administration d'ECPAT international.

L'antenne ASSEJA de l'Extrême Nord

Les bureaux de l'antenne ASSEJA de l'Extrême Nord sont situés à Maroua au quartier Pitoaré, non loin de l'hôtel de ville. Trois projets y sont mis en œuvre :

Le projet REVE NORD (Réduire la Vulnérabilité des Enfants du Nord Cameroun)
Du projet TF (Training and Future) et
Du projet Violence Against Girls.

Ces projets ont successivement pour buts :

- De contribuer à la réduction de la migration des jeunes filles et garçons du Nord vers le Sud Cameroun, afin de réduire le phénomène des enfants de la rue et celui du trafic des enfants dans les zones de Maroua.

- Sauver les jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle et leur assurer un avenir meilleur.

Lutter contre les violences faites aux filles à et hors de l'école. Ce projet est arrivé à son terme au mois de juin et les communautés s'étant appropriées continuent à mener des activités.

Pour ce qui est du projet Rêve Nord et TF en cours, de façon concrète, 70 victimes d'exploitation sexuelle et de la traite ont été identifiées au début de l'année 2012 dans la ville de Maroua et sont actuellement pris en charge par l'ASSEJA. Cette prise en charge intègre l'appui psychologique, sanitaire, nutritionnel et éducationnel. Il est aussi question de développer des alternatives incluant la formation professionnelle pour les enfants affectés, promouvoir les AGR pour les enfants victimes, conseiller et sensibiliser les trafiquants sur les alternatives et le cadre législatif. Et enfin dans le cadre de ces projets, l'ASSEJA apporte un appui à l'établissement des actes d'état civil, en l'occurrence les actes de naissance pour les couches les plus pauvres.

Afin de contribuer au bien-être et au développement des enfants et des familles en difficultés, les actions sont menées directement au profit de nos cibles. Il s'agit des enfants victimes de trafic et de différentes formes d'exploitation, des enfants de la rue, des familles les plus vulnérables, démunies ou déplacées.

Il existe cependant des bénéficiaires indirectes qui sont des personnes concernées par le développement de l'enfant. Il s'agit des chefs traditionnels, les autorités administratives, les éducateurs, les leaders d'opinion et autres. En effet, des parents participent aux rencontres de sensibilisation de l'ASSEJA et acceptent de plus en plus la scolarisation des jeunes filles. Ils encouragent le processus d'autonomisation initié par l'ONG en cours pour leurs enfants.

D'après les jeunes filles, c'est une fierté de savoir qu'après la formation, elles pourront sortir de la dépendance, avoir des projets et les réaliser en toute liberté.

Perspectives et Suggestions

ASSEJA, milite pour une généralisation du combat contre les violences sexuelles faites aux enfants en général et pour une éradication des mariages précoces et des mutilations génitales féminines en particulier. C'est pourquoi l'ASSEJA compte, dans le cadre de ses perspectives, continuer à prendre en charge ces enfants vulnérables, pour la plupart victimes de traumatismes.

Toutefois, s'il faut remarquer que les familles adhèrent de plus en plus à nos actions, il faut aussi observer que les moyens d'action peuvent être limités au regard de la demande qui est de plus en plus grande. Car les familles comprennent progressivement l'importance de l'action qui est menée pour leur bien être.

Dans ce sens, certaines actions pourront être menées. En clair, il est opportun de :

- Multiplier les campagnes de sensibilisation à travers les chefs traditionnels et les ministres du culte qui sont assez écoutés dans le septentrion
- Promouvoir la scolarisation des filles au même titre que les garçons,
- Octroyer des bourses aux jeunes filles qui atteignent un certain niveau scolaire,
- Former les jeunes filles au leadership féminin et à l'entrepreneuriat,
- Systématiser l'enseignement de l'approche genre dans les établissements scolaires,
- Impliquer les médias dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer,
- Former les différents acteurs impliqués dans l'éducation des cibles (enseignants, travailleurs sociaux, forces de maintien de l'ordre...)
- Sensibiliser les communautés pour que la dénonciation devienne systématique au niveau de la cible et des familles,
- Redonner le sourire à ces nombreuses jeunes filles, qui avaient déjà perdu l'espoir d'être écoutées, respectées et considérées.



Contact

Association de Enfants, Jeunes et Avenir (ASSEJA)

Head Office P.O BOX: 5988 Yaounde

Tel: +237 22 20 92 93

Fax: +237 22 20 31 21

Email: assejacmr@yahoo.fr

Web: www.asseja.org

FEMMES RURALES DU GRAND NORD CAMEROUN

Analyses et expériences de CROPSEC

Par
Mariam Haman Adama
Coordinatrice de CROPSEC

Dans le grand Nord Cameroun, les sociétés organisées sont fortement dominées par les hommes.

Les systèmes éducatifs, le mariage, la répartition des terres, la succession, la répartition du travail, sont organisés pour créer et maintenir des rapports inégaux entre les hommes et les femmes dans la quasi-totalité des sociétés. Cette situation relègue les femmes au second plan et les maintiennent dans un état de pauvreté matérielle et d'ignorance ouvrant ainsi la porte à plusieurs autres maux. En milieu rural, la situation est encore plus grave. Les traditions et les croyances religieuses y sont encore plus accentuées. Donc en plus des problèmes que les femmes camerounaises rencontrent en général, la femme rurale en particulier fait face des problèmes qui lui sont spécifiques.

Nous pouvons entre autres ressortir:

L'analphabétisme en milieu rural, environ 90% des femmes de plus de 30 Ans sont analphabètes, ce qui les exclue des débats de développement dans leurs localités, limitent leur accès à la formation et à l'information, les excluent des instances de prise de décision dans leurs communautés. Pire encore cette situation oblige les femmes à faire appel à un homme pour assurer le secrétariat dans leurs GIC, ce qui ouvre le plus souvent la porte à des malversations.

Mailawe affirme « ne sachant ni lire, ni écrire nous avons tout confié à KOWE dans notre GIC, maintenant c'est lui qui nous commande, et il a pris tout l'argent de la caisse pour faire ses propres besoins »

La difficulté d'accès aux services sociaux de base dans certains villages les femmes n'ont pas accès aux centres de santé pour le suivi de leur grossesse, pour l'accouchement, et pour les soins des enfants malades. les raisons évoquées sont:

- **L'éloignement:** Les centres de santé sont situés à des dizaines de KM du village, et l'état des routes est très mauvais. Il n'existe souvent pas de moyen de transport pour évacuer une femme enceinte, ou un malade.
- **Le prix élevé des soins:** Certaines femmes avouent ne pas disposer des moyens financiers pour faire des visites prénatales et accoucher à l'hôpital, les maris n'apportent pas leur aide et pensent que l'accouchement est une affaire des femmes et elles doivent se débrouiller comme elles peuvent.

Les femmes optent donc pour la plupart des cas pour un accouchement à domicile assistée par une matrone du village ou tout simplement d'une voisine. Donc il n'est pas rare, en cas de complication qu'une femme perde sa vie en essayant de donner la vie.



Demdala 22 ans « pour accoucher mon 3^{ème} enfant, j'ai fait appel à ma tante comme pour les 2 premiers accouchements, seulement après 3 jours de souffrance, le bébé n'est pas sorti et je perdais beaucoup de sang.

Inquiète ma maman a décidé de m'emmener à l'hôpital; on m'a porté dans un pousse-pousse jusqu'au centre de santé où j'ai pu accoucher. J'ai failli mourir ayant perdu trop de sang ... »

Accès à la terre et aux moyens de productions

Bien que les femmes en milieu rurales apportent environ 80% des ressources alimentaires de la famille, ces dernières n'ont pas le droit d'acquérir, ou d'hériter d'une parcelle de terre. La femme exploite donc une parcelle qui lui est attribuée par son mari et ce dernier décide de l'utilisation qui sera faite des récoltes. Ceci rend les femmes hésitantes, voire même récalcitrantes à la mise en place des techniques de fertilisation agricoles durables (plantation des arbres, compostage ...), pourtant incontournables dans les conditions écologiques de l'extrême-nord, les récoltes demeurent donc maigres, la pauvreté persiste et le cycle vicieux de la famine continue.

Habiba 44 Ans: «Pendant 28 ans j'ai travaillé sur la parcelle que mon marié m'a attribué, j'ai cultivé les arachides, et le Niébé pour payer l'école des enfants j'ai mis le compost, j'ai planté des arbres fertilisants, un jour il est allé épouser une petite fille et a décidé d'arracher mes parcelles qui sont fertiles pour attribuer à sa nouvelle épouse, moi maintenant je suis obligée de tout recommencer à zéro... »

Ruth: «Notre GIC a bénéficié d'un appui pour l'engraissement des chèvres, j'ai pu acquérir 2 chèvres que j'ai engraisé pendant 3 mois, un jour mon mari les a vendus sans même m'informer et sans me remettre 1 seul franc de cet argent, car selon lui les chèvres étaient sous son toit et donc lui appartiennent tout comme moi-même d'ailleurs ».

Faible capacité d'entrepreneuriat

A force de s'entendre dire qu'elles sont incapables, faibles, fainéantes les femmes ont perdu confiance en elles et ont fini par croire qu'elles ne servent à rien. Très peu entreprennent des AGR, pour diversifier leurs revenus et améliorer leurs pouvoirs économiques. celles qui entreprennent se heurtent à des barrières tel les que le manque de financement (peu d'établissements de micro finance installés en milieu rurale), la difficulté d'accès aux marchés à cause de l'état des routes), la mauvaise foie de maris (qui s'approprient les ressources du petit commerce de leur épouse ou leur interdit de se rendre sur la place du marché, confisque leurs CNI pour les empêcher de voyager).

Borgo 32 ans: « *Chaque fois que je prépare les beignets pour le marché, au retour mon mari me bastonne et récupère les recettes, j'ai abandonné le commerce qu'est ce que je peux faire ? je ne suis qu'une femme...* »

La lutte de CROPSEC aux côtés des Femmes Rurales pour améliorer leurs situations socio économique

CROPSEC est une organisation paysanne faitière créée en 1993, regroupant plus de 3000 individus membres donc plus de la moitié sont des femmes. Dans le but d'améliorer la situation socio économique des femmes rurales, CROPSEC initie et met en œuvre plusieurs activités.

L'alphabétisation

pour combattre l'analphabétisme des femmes, CROPSEC organise chaque année une campagne d'alphabétisation de 4 mois pour 5 niveaux d'apprentissage. Les femmes y apprennent à lire et à écrire en français, et à calculer. l'objectif de l'alphabétisation est de donner aux femmes plus d'autonomie dans la gestion de leurs GIC, l'accès à la formation et à l'information, l'accès au marché au-delà de son petit village.

Ces actions ont permis à bon nombre de femmes d'assurer seules les fonctions importantes dans leurs GIC, participent à des formations en français et gèrent mieux leur petit commerce.

Dazi Jeunesse « *Je n'ai jamais mis pieds à l'école, je ne savais pas lire et écrire, grâce à l'alphabétisation, je voyage seule, je suis déléguée de mon union avec plus de 200 femmes membres, j'assiste aux réunions, et je remplis bien le cahier de recettes de mon restaurant.* »

Environ 500 femmes prennent part chaque année à ces campagnes d'alphabétisations, les femmes ont compris la nécessité d'apprendre à lire et à écrire et se battent pour envoyer leurs filles à l'école.

La formation

CROPSEC planifie chaque année une panoplie des formations qui répondent aux besoins des femmes, les formations sont administratives (tenue de la comptabilité simplifiée, élaboration d'un compte d'exploitation, gérer une AGR) soit technique (fabrication du compost ; foyer amélioré ; conservation des produits agricoles...)

Les caisses de santé

Pour permettre aux femmes de suivre leurs grossesse et d'accoucher à l'hôpital, de faire soigner leurs enfants, le CROPSEC vulgarise dans ses unions les caisses de santé. Ces caisses sont gérées par les femmes, qui cotisent chaque mois une petite somme d'argent n en cas de maladie ou d'accouchement la femme peut aller prendre un crédit dans la caisse de santé, se faire soigner et rembourser plus tard. les cotisations et le remboursement peuvent être faites en nature aussi (arachides, mil, Niébé qui sera revendu sur le marché et l'argent reversé dans la caisse). Les unions de femmes qui ont adopté ces systèmes ont noté une grande baisse des décès liés à l'accouchement, le décès des enfants en bas âge causé par la diarrhée ou le paludisme.

L'entrepreneuriat féminin

Pour permettre aux femmes de diversifier et d'augmenter leurs revenus, le CROPSEC accompagne ces dernières dans l'identification et la mise en œuvre des AGR porteuses cela soit dans le stockage, l'agriculture, l'élevage, le petit commerce ...

Haidamai Celestine « *grâce aux appuis de CROPSEC notre union est devenu fournisseur de mil à GUINNESS CAMEROUN, après la vente nous payons la scolarité de nos enfants, l'habillement de la famille, la santé...* »

Dedjeje « *l'engraissement des petits ruminants m'ont permis de payer une formation en couture, d'acheter ma propre machine à coudre, et mes enfants sont tous à l'école.* »

Les tontines

l'absence des établissements de micro finance en milieu rurale est un véritable frein à l'entrepreneuriat féminin, c'est pour quoi le CROPSEC vulgarise et encourage les femmes à mettre en place quelques modèles d'épargne locales dites tontines ; les femmes cotisent leurs argent une fois par semaine et redistribuent à celles qui sont dans le besoin pour financer une AGR, ou tout autre besoin.



L'organisation des journées promotionnelles

chaque année CROPSEC, aux cotés des Unions Féminines, organise les manifestations de la Journée Mondiale de la Femme Rurale, avec pour but de permettre aux femmes de montrer leurs savoirs faire en matière d'agriculture, élevage, artisanat, et d'attirer l'attention des autorités traditionnelles et administratives sur les problèmes auxquelles les femmes sont confrontés. ainsi donc des expositions ventes, des tables rondes, des activités culturelles et sportives sont organisées.

KOUBOLAI DIT CROIX « Depuis que le Maire a assisté à la célébration de la journée mondiale de la femme rurale dans notre village, il invite toujours les femmes de l'union à prendre part aux réunions organisés à la commune ».



Contact

CROPSEC

Tel : + 237 99 74 20 13
+ 237 75 74 66 22

Email : cropsec2002@yahoo.fr
cropsec@gmail.com

Web: www.cropsec/Blogspot.Com

Les Filles et Femmes des régions du Nord Cameroun dans une mosaïque de comportement ethno spécifique

Par
Rene Teswe

Surveillant Général du Saare Tabitha & Chargé des programmes Suivi / PSP

La famille est considérée comme la base cellulaire de la société. La bonne cohésion devrait permettre une entente pacifique, collaborative dans un respect mutuel avec des bonnes pratiques et communication au sein de cette entité.

Par implication d'une bonne cohésion sociale l'on doit reconnaître d'abord la bonne cohésion familiale. Cette famille est composée des conjoint(e)s, enfants et plus souvent des parentés.

La situation des femmes des régions du Nord Cameroun se trouve être critique face à des problèmes qui touchent la société entière. Un phénomène qui prendrait naissance dans les pratiques socioculturelles ou socioéconomiques, pratiques controversées qui limitent les possibilités de développement.

Du droit d'héritage / succession

Après le décès d'un conjoint, la Femme est considérée comme un bien à hériter. Elle est la sans voix de la famille, absente de la sphère de décision dont les intérêts se retrouvent méprisés.
« On hérite la femme ».

Ce plombage trouverait sa source dans la dote contractée lors du mariage. Contrairement à l'homme qui peut sortir de la sphère familiale pour se marier avec n'importe quelle femme. Y a-t-il égalité de droit et devoir ?

De nos jours on connaît aussi que les séjours des jeunes filles sont abrégés dans la famille parentale et à l'école. L'exemple des effectifs des écoles maternelles et primaires les démontrent clairement. Les effectifs s'inversent proportionnellement au fur et à mesure que l'on passe des classes suivantes pour se retrouver à une absence du genre féminin à la fin du cycle. Départ volontaire ou forcé ?

Du statut matrimonial

Le taux de divorce dans certains milieux ethniques devrait interpeller la société quand on sait que l'éducation d'un enfant incombe aux deux parents. Il est démontré qu'il y a une corrélation entre la reconstitution d'une famille et le comportement « délinquant » d'un enfant. Une situation qui semble particulièrement toucher le milieu islamo peuhl. Dès lors que quelques mots « *Mi Séri Ma* » sont prononcés unilatéralement par le mari, celle qui était épouse, mère au foyer se voit jeter directement hors de son foyer, tel un limogeage abusif d'un employé par son employeur. Mais nul n'en ignorera les effets de ce genre de comportement (le sort des enfants et de ceux qui s'en vont accrochés au sein de leur mère). Quel avenir ?

Le fait de laisser la fille/femme dans une situation de dépendance, déscolarisée, délaissée à la charge de l'homme ne lui donne pas la chance de bien vivre et d'élever convenablement son enfant. La délinquance juvénile, la prostitution, les enfants de la rue, les conflits d'héritage d'un défunt avec les ex épouses et enfants éparpillés sont légions dans la zone sahélienne.

Le phénomène des enfants de la rue est le fait de l'absence de la mère dans le foyer. L'enfant se voit ainsi rejeté par le nouveau conjoint qui devrait porter attention à cette phase maternelle. Connaîtra-t-il donc la pitié, le respect de la société ?

Une autre perspective du fléau social dans la zone sahélienne

La non considération ou à la sous estimation du genre féminin plombe de nos jours les efforts de nos sociétés traditionnelles. Un homme qui exerce les tâches fréquemment réservées aux femmes, perdra sa dignité et inversement d'une femme qui exercerait les tâches reconnues aux hommes.

L'exemple d'un homme qui dispose d'un salon de coiffure pour femmes, d'un homme s'habillant en tissu pagne ou de plus en pagne dédié aux manifestations du 08 mars, en attestent.

Il existe une stigmatisation et mépris du genre féminin. Ceux censés les défendre manquent le plus souvent des moyens importants pour leur travail. Le respect du genre suppose aussi le respect des droits, de la visibilité, de la participation et d'accès aux ressources pour tous/toutes.

L'histoire d'une Femme forte et déterminée

Je m'appelle M. Odette, mère de six enfants (deux filles et quatre garçons). J'ai été mariée en 1990 en classe de cours moyen deuxième année (CM2). A 15 ans, j'étais déjà mère au foyer. Mon mari travaillait et on vivait bien avec nos enfants. J'ai perdu mon mari en avril 2009. Les difficultés ont commencé.

Après les funérailles, la famille s'est réunie pour décider de comment je devrai passer le reste du temps. Dans le village les problèmes sociaux (alcoolisme, délinquance juvénile) sont fréquents. Ma belle famille avait décidé que je retourne au village avec les enfants. Moi, j'ai décidé de rester en ville avec les enfants où je peux exercer une activité génératrice de revenu et assurer une bonne éducation à mes enfants. Nous sommes revenus donc vivre à Maroua.

J'exerce le métier de couturière et c'est la seule source de revenu que nous disposons. La couture, je l'ai apprise chez les sœurs catholiques. Tous mes enfants vont à l'école et réussissent bien. Ma fille aînée de 16 ans a été engrossée par un jeune militaire. Elle a eu un enfant avec lui et a cessé l'école en classe de 4^{ème}. Son mari était d'avis qu'elle laisse l'école et reste au foyer. Je me suis opposée et j'ai pris la peine de réinscrire ma fille à l'école. Je garde son enfant le temps qu'elle aille à l'école. Elle a pris conscience et a eu de bon résultat passant en classe supérieure. La vie est dure et la pension de mon défunt époux n'est pas pour bientôt. Je suis seule face à tous les problèmes (maladies, nutrition, habillement, scolarité).



J'ai réfléchi que je pouvais encore reprendre mes études. Je me suis inscrite en classe de 6^{ème} en cours du soir. Je passe en classe de 5^{ème}. Cette année tout le monde a bien travaillé. Trois enfants ont réussi à leur examen. Je suis très contente. Je reprends l'école après une vingtaine d'années. Je voudrais au moins obtenir le BEPC pour me trouver un emploi décent. Si j'avais eu la chance de continuer l'école, je ne serai pas aujourd'hui comme cela, mais ne baisse pas les bras!



Obli- gée de cultiver le silence, le secret et la soumission

Nombreuses sont les filles/femmes victimes de violence et harcèlements de tout type. Le silence, le secret et la soumission qui sont des valeurs fortement entretenues s'avèrent être hélas des éléments néfastes pour la gente féminine sahélienne. La fille en mariage forcé ou précoce est aussi traumatisée et voit ses droits bafoués. Les mariages forcés ou précoces, ont un ensemble de conséquences sur la jeune fille tels la débauche et les différents traumatisme, pour ne citer que ceux là.

En effet, certains parents passent par les autorités religieuses (pasteur/prêtre/imam) pour conditionner la jeune fille à obéir à leur parent en interprétant erronément quelques versets des saintes écritures (bibliques ou coraniques). L'autorité religieuse jouera le rôle de médiateur participera au mariage d'une jeune fille dont la volonté n'est pas prise en considération puisqu'il faut obéir. Une fois mariée, on constate seulement les dégâts.

La différence d'âge constatée au sein des couples est de 15 ans et instaure un complexe de supériorité chez le mari.

Il est globalement pour information à noter que:

51% de la population mondiale sont les femmes.

Des 1,3 milliards de la population pauvre, 70% sont les femmes.

Des 780 millions d'analphabètes, 67% sont des femmes.

Les femmes produisent dans le monde 75% de l'alimentation qui nourrit l'humanité.

Dans les instances onusiennes 27% des hautes fonctions de décision sont occupées par les femmes ;

2% des femmes ont été impliquées dans la signature des accords internationaux

28 pays/196 ont 30% des femmes qui sont dans des positions de décisions.

Au Nord Cameroun, l'éducation de la jeune fille est en déphasage de l'éducation du jeune garçon. Le garçon dispose des possibilités d'acquérir les connaissances et a moins de contraintes (sortir, aller jouer, rencontrer ses camarades, bref une panoplie d'accès aux différentes formes de savoir) alors que la jeune fille, pour sortir, doit avoir l'autorisation du parent et reste souvent confinée à la maison et aux tâches ménagères.

Elle accuse de ce fait un retard d'éducation scolaire. Un décalage se crée alors entre leur âge physique et leur capacité intellectuelle. Afin de regagner le retard scolaire causé non seulement par des contraintes socio culturelles, mais également par des redoublements fréquents (pour les rares scolarisées), on prendra soin de refaire des actes de naissance « fictifs » sur lesquels figurent un âge ridicule.

Physiquement avancée mais mineure sur l'acte de naissance, elles se retrouveront dans les meilleurs des cas à essayer de passer des concours d'entrée à la fonction publique.

Contact

Saare Tabitha

B.P. 974 Maroua – Cameroun

E-mail: ophanim64@yahoo.fr

Tel: + 237 77 32 40 81

Web: www.saare-tabitha.org

Analyses et Expériences de RESAEC

Par

Boubakari Hamadou

Coordonateur du RESAEC

Pendant la mise en œuvre de l'ensemble des activités du RESAEC, il s'est dégagé un constat amer par rapport à la situation de la femme ou de la fille :

Sur le plan de l'accès à l'information, notre constat nous amène à déduire que les facteurs socioculturels et l'ignorance dans certains milieux (milieux à forte concentration des musulmans) ne favorisent pas l'accès des femmes aux informations diverses.

En effet, certaines femmes dont les sorties sont interdites n'ont pas accès aux différentes séances de causeries éducatives menées par nos animatrices. Il faut également signaler que d'autres hommes acceptent que leurs épouses assistent aux séances d'éducation notamment sur les sujets tels que la vaccination, la nutrition etc. mais refusent lorsqu'il s'agit des thématiques comme le planning familial ou la prévention contre les IST/VIH (puisque cela concerne le sexe). Pire encore certaines pratiques traditionnelles continuent leur chemin (accouchement à domicile non assisté par un professionnel de la santé, traitement des IST par la médecine traditionnelle, refus de la vaccination etc.)

Sur le plan d'accès à l'éducation, la scolarisation étant un facteur déterminant dans l'illettrisme des filles et femmes dans nos zones d'intervention, la création des centres d'alphabétisation a été une réponse aux attentes des femmes analphabètes au vu de l'engouement de ces dernières. Une prise de conscience réelle s'est opérée au niveau des femmes qui ont fini par comprendre qu'il n'y a pas un âge pour apprendre à lire et à écrire.

Les résultats qualitatifs démontrent à suffisance l'importance de l'éducation de la femme: suivi scolaire de ses enfants, respect des dates de rendez-vous des vaccinations des enfants, gestion efficace et efficiente de leurs activités génératrices de revenus.

Sur le plan économique

la difficulté d'accès aux terres ne facilite pas l'autonomie financière des femmes des zones rurales entraînant ainsi une dépendance totale à leurs époux et par conséquent elle n'ont pas le droit à la parole et en sont pas impliquées dans le processus de prise de décision au sein du ménage.

Il en est de même pour la femme urbaine condamnée à rester à la maison. L'insuffisance ou l'absence des crédits octroyés aux femmes dans la région constitue également un facteur déterminant dans la non autonomie financière des majorités des femmes de l'Extrême-Nord. Pourtant selon nos expériences dans le financement accordé aux PVVIH dans leurs activités génératrices de revenus, la femme s'avère être une bonne gestionnaire.

En effet, les PVVIH ayant reçu des micro financements (microcrédits) du RESAEC sont aujourd'hui financièrement autonomes malgré les insuffisances dans le remboursement.

Pour la plupart, ces femmes sont des veuves mais avec les revenus de leurs activités, elle arrivent à subvenir aux besoins de leurs familles (paiement de scolarité des enfants, nutrition, vêtements, santé etc.) A travers de ses activités d'alphabétisation, de sensibilisation et de renforcement de capacités, le RESAEC contribue au développement des connaissances et capacités qui permettent aux femmes de participer à la prise de décisions concernant leur santé et à la prise de décisions au sein de leurs familles et de leurs communautés.

Recommandations/Suggestions

Certes des efforts sont faits par les pouvoirs publics et les organisations de la société civile avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour améliorer la situation de la femme et de la fille dans la Région de l'Extrême-Nord, et bien que des changements commencent à s'opérer sur le terrain mais, des efforts devraient être faits dans les aspects suivants :

- Une mise en place systématique et urgente du code de la famille pour réduire les discriminations faites à la femme par rapport au patrimoine foncier,
- Une mise en place systématique d'un fonds spécial pour l'appui aux initiatives locales des femmes (activités génératrices de revenus)
- La mise en place d'un fonds spécial pour la prise en charge des PVVIH indigentes (gratuité des soins des infections opportunistes et examens médicaux),
- L'approvisionnement régulier des Unités de Prise en Charge (UPEC) et des Centres de Traitement Agréés (CTA) en Antirétroviraux (ARV) et autres intrants liés examens médicales,
- La vulgarisation et l'appui aux Centres d'Alphabétisation des Femmes (CAF),
- La création des centres de formation à l'apprentissage des petits métiers et l'appui à l'insertion socioprofessionnelle des filles et des femmes répudiées
- L'appui significatif aux organisations de la société civile œuvrant dans la thématique en lien avec les femmes
- La mise en place d'un cadre de répression des mariages précoces et forcés des filles



Présentation du RESAEC

Le Réseau des animateurs pour l'Education des Communautés (RESAEC) est une association de droit camerounais créée le 21 septembre 2001 et légalisée à la préfecture de Maroua sous le numéro : 013/RDA/K22/BAPP du 1^{er} avril 2002 avec pour siège social Maroua, département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Centres d'intérêts/thématiques

- Education de base (accès des populations à une éducation de base de qualité pour tous et surtout pour la fille/femme)
- Santé Publique (accès des populations aux services de santé de base de qualité)

Vision

Notre objectif est que RESAEC soit une organisation qui serve de modèle auprès d'autres organisations nationales et internationales afin de permettre :

- un Cameroun où la pauvreté a laissé place au bien être continu de ses communautés ;
- un engagement de tous pour une vie meilleure ;
- une communauté épanouie où des personnes ont accès à l'éducation et aux soins de santé de qualité.

Mission

RESAEC est une structure de sensibilisation et d'éducation des communautés qui se base sur un réseau d'animateurs/volontaires nationaux. RESAEC appuie le développement des communautés dans le domaine de la santé et de l'éducation. A ce titre, il œuvre pour le développement des compétences des animateurs/volontaires dans le but de mener des actions de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement des communautés pour leur bien être tous azimuts.

Les objectifs du RESAEC se situent à trois niveaux

Après des communautés à la base:

- Opérer un changement positif de comportement en termes de santé, d'éducation scolaire pour appuyer le développement durable des communautés à travers la mise à la disposition des populations des messages et des informations adaptées et prenant en compte leurs préoccupations et leurs opinions;
- Privilégier une action permanente et participative au sein des communautés plutôt que des actions ponctuelles et centralisées;
- Agir au sein des communautés grâce à l'implication de tous les membres de ces communautés sans discrimination aucune et dans les langues de ces communautés.

Après des animateurs/volontaires nationaux:

- Valoriser le statut social de l'animateur communautaire par la promotion du volontariat et de l'action au bénéfice des communautés ainsi que l'éradication de toute pratique de discrimination à l'égard de ce dernier;
- Renforcer les capacités des animateurs et des volontaires pour leur permettre une évolution positive dans la suite de leurs activités et de leur vie et pour fournir des informations de qualité aux populations.

En tant que structure (RESAEC)

Travailler en étroite collaboration avec les structures étatiques, les ONG et autres en mettant à leur disposition des animateurs/ animatrices et des volontaires de qualité pour l'exécution de tout programme de sensibilisation et d'éducation des communautés.

Construire une synergie d'actions efficaces en faveur des populations. Et une bonne visibilité des actions sur le terrain;

- De construire une synergie d'actions efficaces en faveur des populations et une bonne visibilité des actions sur le terrain;
- Etre autonome financièrement par la mobilisation des ressources au niveau local et éviter de dépendre permanemment des partenaires financiers extérieurs
- Etre une structure modèle où la bonne gouvernance tous azimuts est vérifiable et incontestable.

Activités principales

Sensibilisation/éducation

Renforcement des capacités/Formation

Accompagnement

Plaidoyer

Zones d'intervention

Diamaré : Maroua ville, Meskine, Kongola, Makabaye Pétté, Ndoukoula, Méri Bogo Dargala,

Logone-et-Chari : Kousseri, Goulfey, Fotokol, Makary

Mayo-Kani : Kaélé, Moutourwa, Mouda,

Mayo-Tsanaga : Mokolo, Zidim, Soulédé, Roua

Mayo-Danaï : Yagoua, Guirvidig, Maga, Pouss,

Mayo-Sava : Mora

Ressources Humaines :

Programme Santé: 30 animateurs et animatrices

Programme Education de base/Alphabétisation : 85 volontaires nationaux

Groupes cibles :

Toutes les couches sociales mais beaucoup plus :

les enfants scolaires et non scolaires, les orphelins et enfants vulnérables,

les femmes enceintes et allaitantes,

les femmes qui ne savent ni lire ni écrire

les adolescents (garçons, filles)

les femmes libres (travailleuses de sexe)

les hommes en tenue

les leaders religieux et traditionnels

les personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH)

les élus locaux

Partenaires actuels :

VSO (Voluntary Services Overseas)

ASI-France (Actions de Solidarité Internationale)

Unicef (programme santé et programme de protection de l'enfant)

PADDL/GIZ (Coopération Allemande)

Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Extrême-Nord

Délégation Régionale de l'Education de Base de l'Extrême-Nord

Délégation Régionale des Affaires Sociales de l'Extrême-Nord

Expériences/Réalisations en faveur des femmes et filles

Volet éducation scolaire/alphabétisation

Après un constat amer de la situation de la scolarisation des filles, le RESAEC avec l'appui technique et financier de VSO a mis en place un programme d'appui à l'amélioration de la qualité à travers le programme national de volontariat.

Ce programme a consisté :

- A la sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants et surtout de la jeune fille
- Au recrutement et placement des enseignants volontaires dans les écoles primaires
- Au renforcement des capacités des AME (Association des Mères d'Elèves), les APEE (Association des Parents d'Elèves et Enseignants), les CE (Conseils d'Ecoles) à travers des formations sur la planification et la gestion des activités, la mobilisation et la gestion des ressources, la gestion des conflits, le soutien à la scolarisation des filles.
- A la distribution des fournitures scolaires aux filles issues des parents démunis
- A la distribution des primes et des fournitures scolaires aux filles admise en classe supérieure
- A l'établissement des actes de naissances aux filles du CM1 et CM2
- L'initiation à l'outil informatique des enfants dans les écoles primaires

La sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants et surtout de la jeune fille

Il s'agit à travers des volontaires nationaux de mener des actions de sensibilisation des parents et de toute la communauté éducative sur l'importance de l'école. Généralement ces activités sont menées lors des réunions de regroupement dans les villages et certains évènements, les réunions des APEE, des AME et des conseils d'école. Et pour étayer les propos des volontaires nationaux par rapport à l'importance de la scolarisation de la fille, les exemples de Madame le Ministre de l'Education de Base et de madame le Délégué Régional font foi car non seulement elles sont des femmes mais originaires du septentrion et musulmanes. Cet argument a convaincu certains parents sceptiques à la scolarisation de la fille et les chiffres dans les écoles le témoignent.

Le recrutement et placement des enseignants volontaires dans les écoles primaires

Il s'agit de recruter des jeunes ayant pour la plupart fini leur formation dans les écoles normales et qui n'ont pas encore été contractualisés et pour ceux qui n'ont aucune formation professionnelle des sessions de formations en pédagogie sont organisées avec l'appui technique des responsables de l'éducation de base. En moyenne 100 enseignants volontaires sont mis à la disposition des écoles chaque année scolaire depuis l'année 2008 avec l'appui financier de VSO Cameroun.

Le renforcement des capacités des AME, APEE, CE

Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'éducation, des sessions de formation sont tenues à l'intention de ces structures locales. Les contenus de ces formations portent essentiellement sur la mobilisation et la gestion des ressources locales (comptabilité), les rôles et responsabilités des uns et des autres, les techniques de plaidoyer au niveau local.

La distribution des fournitures scolaires aux filles issues des parents démunis

Il s'agit d'apporter un soutien matériel à toutes les filles issues des parents pauvres afin de leur permettre de fréquenter car, l'expérience nous a démontré que les parents démunis utilisent les arguments de pauvreté pour ne pas envoyer les filles à l'école. Cette activité est rendue possible grâce au soutien financier de VSO Cameroun.

La distribution des primes et des fournitures scolaires aux filles admise en classe supérieure

Il s'agit de reconnaître et de valoriser les efforts des filles qui se sont fait distinguées ceci pour non seulement les encourager mais aussi inciter les autres à faire de même.

L'établissement des actes de naissances aux filles du CM1 et CM2

Si la scolarisation des filles pose problème dans la région le problème de l'acte de naissance occupe une place déterminante et si certains parents ont la volonté ou font des efforts pour envoyer les filles à l'école, ils ne comprennent pas qu'on leur demande encore d'établir les actes de naissance surtout aux filles. Ainsi, le RESAEC a mis en place (sous financement Unicef), un projet d'établissement des actes aux enfants du CM1 et CM2 afin de donner une chance aux enfants et surtout aux filles de présenter les différents concours et examens de fin d'année. Au total 275 actes de naissances ont été établis.

L'initiation à l'outil informatique des enfants dans les écoles primaires

A heure ou l'outil informatique occupe une place de choix dans le développement et surtout l'intégration de cette thématique au programme scolaire, le RESAEC soucieux de la qualité de l'éducation a développé un programme de formation (initiation) en informatique. Ainsi des ordinateurs portables sont mis à la disposition des enseignants avec l'appui matériel du Rotary Club de l'Angleterre. Au total 12 ordinateurs sont placés dans les écoles selon un programme de rotation élaboré.

Parlant de l'alphabétisation, sous la demande des AME, des Centres d'Alphabétisation ont été créés pour les femmes afin de palier au problème de l'incapacité des mères à lire les dates de vaccination de leurs enfants, le suivi scolaire des enfants, la gestion de leurs activités génératrices de revenus etc... Au sein de certains Centres, d'autres activités ont été développées à savoir la couture, la broderie, la teinture, le tissage etc...

Les volontaires nationaux du RESAEC appuient les associations communautaires, y compris les groupes de femmes et de jeunes, pour le renforcement des capacités des membres.

Dans le souci de récupérer les enfants exclus du système formel, le RESAEC a développé des Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) où se recrutent les enfants ayant abandonné l'école et ou n'ayant plus l'âge d'aller à l'école. Cette approche a permis pour l'année scolaire 201-2012, d'obtenir les résultats encourageants (*voir tableau*) dans un des CEBNF nommé Doualaré-Maroua.

Volet santé publique

Dès sa création (2002), le RESAEC a mis en place un vaste programme de sensibilisation et d'éducation des femmes sur plusieurs thématiques à savoir : IST/VIH, nutrition, vaccination, planning familial, choléra, maladies diarrhéiques, hygiène et assainissement, paludisme, méningite, tuberculose, allaitement maternel.

Ce programme a consisté à tenir des causeries éducatives au sein des communautés, dans les formations sanitaires et à travers les associations des femmes implantées dans les différentes localités. Ce programme a permis à la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Extrême-Nord, d'identifier le RESAEC comme une structure officiellement partenaire.

Parlant spécifiquement des activités de lutte contre les IST/VIH, les actions suivantes sont menées au sein du RESAEC :

- Sensibilisation et référencement des populations vers les formations sanitaires
- Sensibilisation RESAEC-ASI ciblant les associations (de femmes) à Maroua
- Sensibilisation des femmes libres et hommes en tenue à Kousséri
- Sensibilisation des populations et prise en charge des PVVIH à Kaélé
- La promotion/vente des préservatifs masculins et la distribution gratuite des préservatifs féminins
- L'appui à la prise en charge médicale des PVVIH
- La prise en charge psychosociale et nutritionnelle des PVVIH (causeries, visites à domiciles)
- Le financement et suivi des microprojets des PVVIH
- L'appui à la mise en association des PVVIH à Maroua
- Le plaidoyer pour l'accès des PVVIH aux ARV et autres examens médicaux

En termes de résultats, plus de 6 000 personnes ont été sensibilisées et 27 PVVIH prises en charge actuellement par le RESAEC avec 24 femmes et 03 hommes



Contact

RESAEC

B.P 755 Maroua-Cameroun
TEL +237 77 64 62 12
+237 97 05 04 30

E-mail : resaecbh@yahoo.fr

Bureau situé en face de l'Hôtel Maroua-Palace



L'AFSU-EN est la première association de prise en charge globale des personnes infectées/affectées par le VIH/sida qui regroupe à plus de 99 % les personnes infectées/affectées.

Créée le **02 Octobre 2001** et légalisée le **22 Mai 2002** à la préfecture de Maroua dans le Département du Diamaré, conformément à la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990.

L'association est laïque, apolitique et à but non lucratif.

Le but de l'AFSU-EN est de contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des familles PVVIH en milieu rural et urbain de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Elle ambitionne également d'assister les initiatives des femmes et des jeunes en rapport avec les activités génératrices de revenus en vue de les amener à sortir de la pauvreté.

Les grands principes d'intervention de l'association sont :

- l'implication active des PVVIH dans la lutte contre le sida,
- la recherche des stratégies concourant à la rupture de la chaîne de contamination,
- l'approche communautaire de lutte contre la pandémie,
- le respect mutuel et le volontariat,
- Le partage de l'information ;
- la non discrimination et la non stigmatisation ;
- le partenariat associatif et hospitalier dans la prise en charge des patients

723 PVVIH suivies au CTA de Maroua ont bénéficié des actions de l'association, plus de **150** OEV des membres ou non du Diamaré encadrés

Zones d'intervention

La zone d'intervention de l'AFSU-EN couvre toute la Région de l'Extrême-Nord avec un accent particulier dans le District de santé de Maroua urbain et rural dans le département du Diamaré.

Contact

AFSU- EN

BP 57 Maroua -Cameroun

Tél. : +237 22 16 49 81

+237 99 54 87 31

Email : afsumaroua@yahoo.fr

Les Activités

Prévention

Elles reposent sur :

- les causeries éducatives et les témoignages individuels ou publics des PVVIH ;
- le Conseil dépistage anonyme et volontaire au sein de l'Hôpital Régional de Maroua ;
- La PTME
- Prévention de la transmission du VIH/sida au niveau des groupes cibles (professionnelles de sexe, jeunes,) à travers des campagnes d'IEC/CCC,
- les campagnes de sensibilisation, d'information et de formation ;
- la communication préventive sur VIH/Sida et autres pandémies/épidémies ;
- le déploiement dans les campagnes, les chefferies traditionnelles, les sarés, les places de marché, le milieu scolaire ;
- Participation occasionnelle aux tranches d'antennes d'information Radio sur les IST/VIH/sida;
- la marche pacifique avec des messages de campagne

Prise en charge des PVVIH

Cette activité est menée dans le cadre du dispositif de prise en charge des patients en complémentarité des professionnels de santé notamment au sein du CTA de Maroua et ce depuis 2002 : et elle repose entre autre sur :

- le counselling en milieux hospitaliers, Associative, unités mobile et carcéraux ;
- les visites de suivi à domicile (VAD) et à l'Hôpital VAH;
- l'Organisation des Réunions de Groupe d'Auto (RGAS)
- l'armement moral ;
- le conseil nutritionnel ;
- l'aide à l'observance de l'ARV ;
- Le soutien médical (appui financier pour les Bilan de CD4, Traitement contre les Infections opportunistes)
- Le soutien nutritionnel ;
- l'accompagnement de fin de vie ;
- le soutien aux orphelins du Sida et autres...

Promotion des droits humains et de la santé

- le plaidoyer,
- la lutte contre la stigmatisation
- la non discrimination des groupes vulnérables tels que les handicapés, les prisonniers, les travailleuses du sexe, les enfants de la rue et minorités sexuelles
- la promotion du genre

Renforcement des capacités

- la formation initiale des nouveaux membres,
- le renforcement des capacités et l'actualisation des connaissances du personnel associatif et des partenaires hospitaliers sur des thèmes spécifiques tels que l'aide à l'observance, le maniement des ARV, les connaissances génériques sur le VIH/Sida, l'éthique et le VIH/Sida, le counselling, la prise en charge globale des PVVIH, la prise en charge communautaire et le continuum des soins, le leadership, la non stigmatisation et la non discrimination des PVVIH et autres groupes marginalisés.

Promotion des activités socio-économiques

- Appui financier aux membres pour la mise en oeuvre des mini micros AGR (activités génératrices de revenus) ;
- Appui financier aux OEV pour les petites activités génératrices de revenus durant les congés et vacances (exemples la ventes des journaux ENJ et 100% jeunes)
- Mise en oeuvre des AGR collectives (Stockage et vente mil, maïs, Sorgho, Niébé, Arachide, achat et vente spiruline, Moto taxi,)

Défis et observations

- Faciliter davantage l'accessibilité aux ARV à ceux qui sont éligibles
- Intensifier à travers nos activités le partenariat avec toute les CTA /UPEC de la région en référant toutes les PVVIH pour faciliter leur accessibilité aux traitements
- Mener des actions de plaidoyer auprès des différents partenaires pour la mobilisation des ressources indispensables à : La formation des bénéficiaires en alphabétisation et autres ; La production de dépliants et affiches en langues locales sur le traitement ARV,
- Profiter de la mise en oeuvre de ce projet pour rechercher des financements pour la subvention des examens biologiques des indigents vue la pauvreté ambiante des bénéficiaires
- Travailler en continuum de soins avec les OBC et autres structures de prise en charge
- Promouvoir les actions de la Prévention de la Transmission Mère Enfant par le VIH/sida et l'accompagnement des Femmes infectées et de leurs Enfants à l'Hôpital Régional de Maroua et dans les autres UPEC de la Région

Rewbe Woila

Un portrait des Femmes du Nord Cameroun (2012)

Un film documentaire réalisé par Viviane Tassi Bela
www.rewbe-woila.info



Dans une zone où être Femme relève encore d'un combat quotidien, l'équipe de Saare Tabitha dans le cadre des activités du PSP (Programme de Sensibilisation et plaidoyer financé par EED dans le cadre de la Coopération Allemagne – Cameroun), sous la supervision de Viviane Tassi Bela, a souhaité donner la parole à des Filles / Femmes qui marquent le paysage socio politique et économique au Nord Cameroun.

Des Femmes comme on en rencontre dans cette partie sahélienne du Cameroun sans imaginer ce que leur situation actuelle a de particulier. Une zone où l'éducation des jeunes filles et la formation professionnelle des Femmes semblent encore relever plus d'un « mythe » que d'une réalité sociale juste. « Deux filles égalent à un homme » nous dira-t-on lors de certaines rencontres qui se font tout au long de ce tournage ! Une perception hautement problématique dans un pays qui reconnaît constitutionnellement les mêmes droits aux hommes et aux femmes.

Mon équipe et moi avons voulu que les populations s'expriment elles-mêmes et librement dans leurs langues maternelles et puissent partager ouvertement avec nous leur analyse de la situation actuelle des filles/femmes dans leurs communautés. Un documentaire qui souligne donc courageusement l'impact des femmes dans le développement du Nord Cameroun et le rôle important qu'elles jouent dans leurs communautés, chacune à son niveau, pour la justice sociale, l'épanouissement des populations et la promotion des droits très souvent bafoués des Femmes. Il donnera également beaucoup d'espoir face à l'importance des initiatives locales visant à améliorer la situation.

Des Hommes et des Femmes du Nord Cameroun, conscient(e)s de la valeur de l'éducation et du potentiel de la population féminine, parviendront à briser ainsi les préjugés et stéréotypes sur les rôles des femmes et leurs potentiels intellectuel, social et économique.

Ce documentaire est une action de plaidoyer en faveur de l'éducation et la formation professionnelle des Filles et des Femmes au Nord Cameroun et dans d'autres régions confrontées à des défis semblables.

Viviane Tassi Bela

